



**SCHÉMA DIRECTEUR
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DE CAP EXCELLENCE**

**HORIZON 2030 :
VOIR ENSEMBLE
PLUS GRAND, PLUS LOIN !**

**PLAN D' ACTIONS OPÉRATIONNEL ÉCONOMIQUES
DE CAP EXCELLENCE (PLANOEC)**

La stratégie économique de Cap Excellence	Page 4
Défi 1 - Cap Excellence : Un territoire économiquement humain, résilient et durable	
Axe 1.1 - Redynamiser les centres-villes et centres-bourgs	Page 9
Axe 1.2 – Favoriser les rencontres entre acteurs économiques du territoire et valoriser leur capacité d’innovation en lien avec la RSE, l’économie circulaire et l’ESS	Page 19
Axe 1.3 – Miser sur le capital humain comme vecteur économique de Cap Excellence	Page 27
Axe 1.4 –Mailler Cap Excellence en outils et espaces économiques attractifs et durables	Page 31
Axe 1.5 –Développer un territoire de tourisme durable et responsable	Page 36
Défi 2 - Cap Excellence : Un territoire de projets, de performances et d’innovations économiques	
Axe 2.1 – Valoriser la fonction universitaire / enseignement supérieur, d’innovation économique et de technologies de pointes de Cap Excellence	Page 43
Axe 2.2 - Développer l’entrepreneuriat et la création d’activité	Page 47
Axe 2.3 - Favoriser l’accompagnement des entreprises dans leur projet d’implantation, d’extension, de développement	Page 52
Axe 2.4 – Accompagner les acteurs territoriaux pour favoriser l’installation et la transmission des entreprises du secteur primaire et d’agro-transformation	Page 54
Axe 2.5 - Accompagner les acteurs territoriaux de l’artisanat et des services à la personne	Page 60
Axe 2.6 – Accompagner les mutations du tissu industriel et logistique	Page 69
Défi 3 - Cap excellence : Un territoire économiquement attractif, réactif et fédérateur	
Axe 3.1 – Structurer une politique de promotion et de marketing éco-territorial	Page 75
Axe 3.2 – Utiliser le tourisme comme vecteur d’attractivité économique du territoire	Page 81
Axe 3.3 – Créer une offre d’outils économiques d’accueil « intelligents » et intégrateurs	Page 86
Axe 3.4 – Mettre en place une coordination des acteurs institutionnels sur le développement économique et l’insertion, sous la coordination territoriale de Cap Excellence	Page 95
Axe 3.5 – Faire de Cap Excellence un hub caribéen de l’économie et des échanges	Page 99
Synthèses	Page 102



Accusé de réception - Ministère de
971-200018653-20260206-20260206
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet - 20/02/2026
Publication - 20/02/2026



Cap Excellence 2030 : Une vision ambitieuse pour un territoire résilient et durable

Le schéma directeur de développement économique de Cap Excellence trace une feuille de route claire pour transformer ce territoire guadeloupéen en un pôle économique humain, résilient et durable d'ici 2030. La stratégie s'articule autour de trois défis majeurs : redynamiser les centres-villes et centres-bourgs, favoriser l'innovation et l'économie circulaire, et miser sur le capital humain comme levier de croissance. En plaçant l'humain et l'environnement au cœur de ses priorités, Cap Excellence entend concilier tradition et transition, tout en renforçant son attractivité et sa compétitivité dans la région caribéenne.

Un territoire de projets et d'innovations économiques

Cap Excellence se positionne comme un acteur clé pour stimuler l'entrepreneuriat, l'innovation et la création d'activités. La valorisation de la fonction universitaire et de l'enseignement supérieur, notamment dans des secteurs porteurs comme les énergies renouvelables, l'éco-construction ou l'agroalimentaire, est un pilier central. L'agglomération souhaite également accompagner les entreprises dans leurs projets d'implantation, d'extension ou de transmission, en proposant des outils financiers et un écosystème favorable à leur développement. L'objectif est de créer un environnement propice à l'émergence de filières d'excellence, tout en renforçant les partenariats entre acteurs publics et privés.

Attractivité et synergies territoriales

Pour renforcer son attractivité, Cap Excellence mise sur une politique de promotion et de marketing territorial ambitieuse, visant à attirer de nouveaux talents et entreprises. Le tourisme est identifié comme un vecteur stratégique pour dynamiser l'économie locale, avec une approche durable et responsable, valorisant le patrimoine naturel et culturel. La création d'outils économiques « intelligents » et intégrateurs, comme des hôtels d'entreprises ou des villages artisanaux, ainsi que la réhabilitation de friches, sont autant de leviers pour structurer une offre économique diversifiée et inclusive.

Une gouvernance partenariale et fédératrice

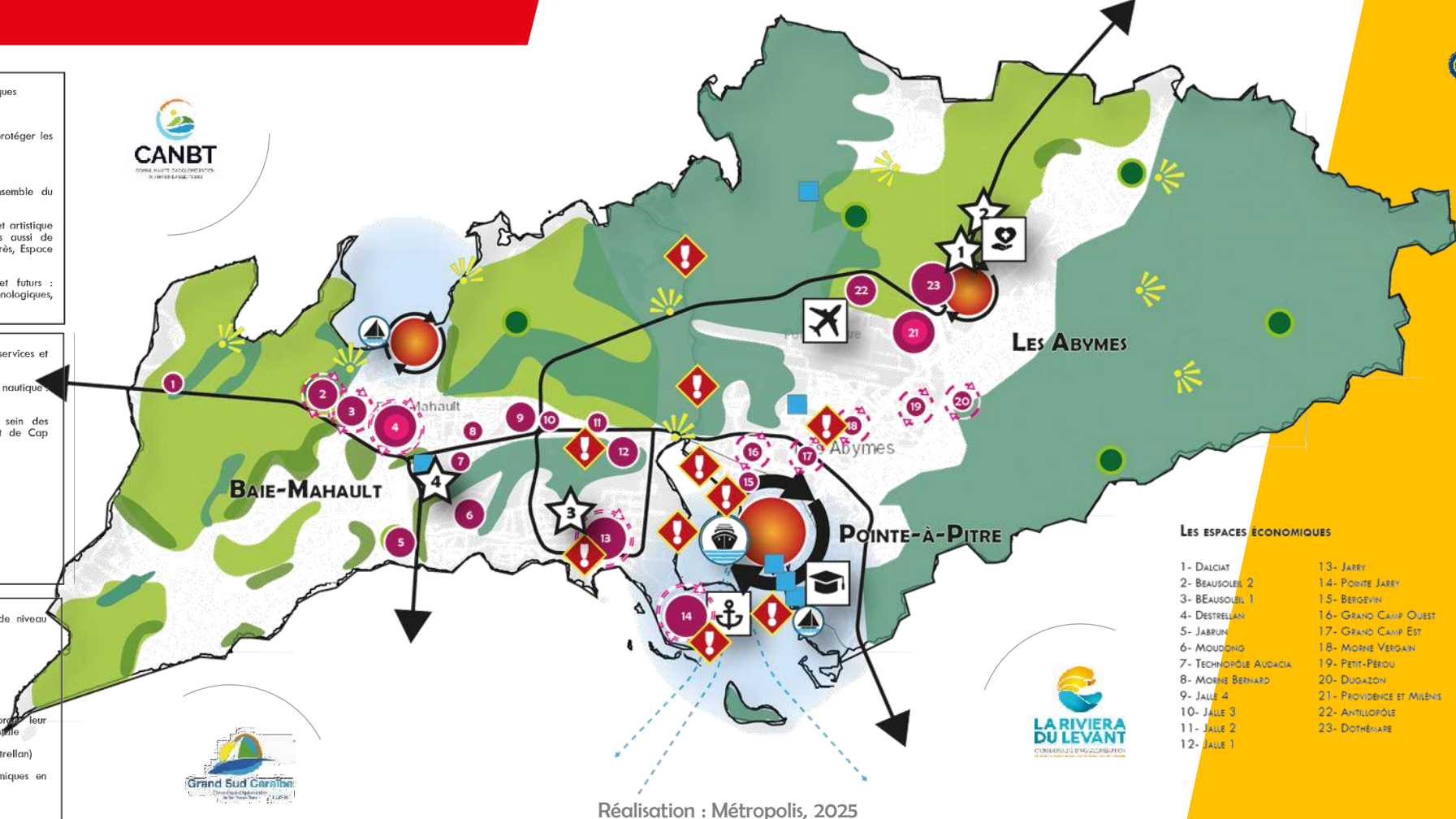
La réussite de cette stratégie repose sur une gouvernance partenariale, associant les communes, les acteurs économiques, les institutions et les citoyens. Cap Excellence ambitionne de jouer un rôle fédérateur, en coordonnant les actions des différents acteurs et en animant un réseau dynamique autour du développement économique. La mise en place de comités locaux, d'événements fédérateurs et de plateformes collaboratives vise à renforcer la synergie entre les acteurs, pour construire ensemble un territoire économique performant, solidaire et tourné vers l'avenir.

CAP EXCELLENCE HORIZON 2030 : VOIR ENSEMBLE PLUS GRAND, PLUS LOIN !

- Valoriser les activités agricoles et agri-touristiques
- Encourager l'agriculture de proximité
- Valoriser les activités d'un tourisme vert et protéger les zones humides
- Valoriser les paysages et espaces naturels
- Promouvoir les produits du terroir, de l'ensemble du territoire
- Développer un tourisme patrimonial, culturel et artistique (MACt, Centre des Arts, Taonaba...) mais aussi de tourisme d'affaires (CWTC, Palais des congrès, Espace Régional du Raizet)
- Renforcer la gestion des risques actuels et futurs : inondations, élévation du niveau de la mer, technologiques, ...

- Redynamiser les centralités commerciales, de services et d'équipements
- Développer le tourisme « bleu », de croisière et nautique : projet Karukera Bay, marinas, ...
- Valoriser internationalement, notamment au sein des Caraïbes, les grands équipements structurant de Cap Excellence :
- Aéroport
- Grand Port Maritime
- CHU et Campus Santé
- Université

- Mailler Cap Excellence d'outils économique de niveau régional :
 - 1- Centre Universitaire Hospitalier
 - 2- Campus Santé (et site Perrin)
 - 3- Pépinière Cap Entreprendre
 - 4- Technopôle Audacia
- Spécifier les espaces économiques et renforcer leur intégration urbaine, paysagère et environnementale
- Structurer les pôles commerciaux (Milénis et Destrellan)
- Restructurer et revitaliser les espaces économiques en perte d'attractivité



- LES ESPACES ÉCONOMIQUES**
- | | |
|-----------------------|---------------------------|
| 1- DALCIAT | 13- JARRY |
| 2- BEAUSSOLE 2 | 14- POINTE JARRY |
| 3- BEAUSSOLE 1 | 15- BERGÈVE |
| 4- DESTRELLAN | 16- GRAND CAMP OUEST |
| 5- JARRUN | 17- GRAND CAMP EST |
| 6- MOUÏOÏO | 18- MORNE VERDAN |
| 7- TECHNOPOLE AUDACIA | 19- PETIT-PÉROU |
| 8- MORNE BERNARD | 20- DUGAZON |
| 9- JALLE 4 | 21- PROVIDENCE ET MILÉNIS |
| 10- JALLE 3 | 22- ANTILOPOLE |
| 11- JALLE 2 | 23- DOTHÈNARE |
| 12- JALLE 1 | |



Réalisation : Métropolis, 2025

Défi 1 - CAP EXCELLENCE : UN TERRITOIRE ÉCONOMIQUEMENT HUMAIN, RÉSILIENT ET DURABLE

Axe 1.1 - Redynamiser les centres-villes et centres-bourgs

Axe 1.2 – Favoriser les rencontres entre acteurs économiques du territoire et valoriser leur capacité d'innovation en lien avec la RSE, l'économie circulaire et l'ESS

Axe 1.3 – Miser sur le capital humain comme vecteur économique de Cap Excellence

Axe 1.4 – Mailler Cap Excellence en outils et espaces économiques attractifs et durables

Axe 1.5 – Développer un territoire de tourisme durable et responsable

Défi 2 - CAP EXCELLENCE : UN TERRITOIRE DE PROJETS, DE PERFORMANCES ET D'INNOVATIONS ÉCONOMIQUES

Axe 2.1 – Valoriser la fonction universitaire / enseignement supérieur, d'innovation économique et de technologies de pointes de Cap Excellence

Axe 2.2 – Développer l'entrepreneuriat et la création d'activité

Axe 2.3 – Favoriser l'accompagnement des entreprises dans leur projet d'implantation, d'extension, de développement

Axe 2.4 – Accompagner les acteurs territoriaux pour favoriser l'installation et la transmission des entreprises du secteur primaire et d'agro-transformation

Axe 2.5 - Accompagner les acteurs territoriaux de l'artisanat et des services à la personne

Axe 2.6 - Accompagner les mutations du tissu industriel et logistique

Défi 3 - CAP EXCELLENCE : UN TERRITOIRE ÉCONOMIQUEMENT ATTRACTIF, RÉACTIF ET FÉDÉRATEUR

Axe 3.1 – Structurer une politique de promotion et de marketing éco-territorial

Axe 3.2 – Utiliser le tourisme comme vecteur d'attractivité économique du territoire

Axe 3.3 – Créer une offre d'outils économiques d'accueil « intelligents » et intégrateurs

Axe 3.4 – Mettre en place une coordination des acteurs institutionnels sur le développement économique et l'insertion, sous la coordination territoriale de Cap Excellence

Axe 3.5 – Faire de Cap Excellence un hub caribéen de l'économie et des échanges



Accusé de réception - Ministère de
971-200018653-20260206-20260206
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/02/2026
Publication : 20/02/2026



Défi

1

**CAP EXCELLENCE : UN
TERRITOIRE ÉCONOMIQUEMENT
HUMAIN, RÉSILIENT ET DURABLE**

AXE 1.1 - REDYNAMISER LES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 1.1.1 Aménager des parcours marchands lisibles et attractifs

CONTEXTE :

Les centralités des communes de Cap Excellence, et en premier lieu celle de Pointe-à-Pitre, souffrent d'une perte de vitalité et d'attractivité. Les différents programmes de redynamisation et de requalification (ORT, RUCAP, ...) constituent des opportunités majeures pour redynamiser ces centres-villes, et nécessitent de mettre en œuvre des actions complémentaires et synergiques notamment au regard de la planification commerciale/artisanales et des aménagements urbains favorisant l'attractivité de l'offre commerciale.

IMPACTS ATTENDUS :

- Une dynamisation des centralités commerciales et artisanales avec une montée en gamme de l'offre, et une régulation des implantations périphériques
- Des centralités commerciales plus attractives et mieux adaptées aux attentes et aux besoins

ACTIONS :

Action 1 : Elaborer un document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL) prévu par le SCoT

Priorité 1

Action 2 : Aménager des linéaires commerciaux

Priorité 1

Action 3 : Déployer le dispositif Retour en ville

Priorité 1

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 1.1.2 Accompagner les commerçants et artisans dans l'animation et les évolutions de consommation

CONTEXTE :

L'offre commerciale et artisanale sur le territoire de Cap Excellence répond assez peu, globalement, aux attentes des consommateurs locaux et touristiques (notamment croisiéristes), à la fois en termes de produits, de formes de commercialisation et d'animation, ce qui nuit à leur attractivité, et plus généralement à l'attractivité des centralités.

IMPACTS ATTENDUS :

- Des établissements commerciaux et artisanaux pérennisés et plus nombreux, intégrant les transitions numériques et énergétiques et les nouvelles formes de consommation
- Une dynamique commerciale et artisanale pleinement soutenue par l'animation et la coopération des acteurs

ACTIONS :

Action 4 : Accompagner la professionnalisation des commerçants / artisans, l'intégration des transitions numériques, écologiques et des nouvelles attentes de consommations

Priorité 1

Action 5 : Mettre en place des groupes de travail et instances d'échanges autour du commerce et de l'artisanat

Priorité 2



ACTION 1 : ELABORER UN DOCUMENT D'AMÉNAGEMENT ARTISANAL, COMMERCIAL ET LOGISTIQUE (DAACL) PRÉVU PAR LE SCOT

AXE STRATÉGIQUE :	1.1 Redynamiser les centres-villes et centres-bourgs
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.1.1 Aménager des parcours marchands lisibles et attractifs
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Favoriser les implantations commerciales et artisanales en centralités et réguler en périphéries, en visant une montée en gamme de la qualité de l'offre commerciale et des espaces commerciaux
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Selon les conditions méthodologiques employées pour l'élaboration du SCoT : <ul style="list-style-type: none"> Identifier les périmètres de centralités et les périmètres des secteurs d'implantations périphériques du territoire Définir les conditions d'implantation commerciales, artisanales et logistiques Elaborer une grille d'analyse et d'évaluation des autorisations d'exploitations commerciales (AEC) pour statuer, à l'échelle de Cap Excellence, en amont des CDAC

OBJECTIF DE RÉALISATION	En cours, approbation du SCoT prévue pour 2026	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe du Développement Durable	Communes, CCI, CMA, Région, Etat
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Pas de coûts financiers supplémentaires (SCoT engagé)	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Voir indicateurs à intégrer dans le SCoT + Suivi et bilans des CDAC	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



ACTION 2 : AMÉNAGER DES LINÉAIRES COMMERCIAUX (1/3)

AXE STRATÉGIQUE :	1.1 Redynamiser les centres-villes et centres-bourgs
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.1.1 Aménager des parcours marchands lisibles et attractifs
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Identifier les linéaires commerciaux à préserver (et ceux à développer / reconfigurer) en lien avec la définition des périmètres de centralités du DAACL et des actions ORT / PVD et identifier les espaces mobilisables en centralités sur les espaces privés et publics (friches, espaces libres, espaces sous-occupés, locaux vacants, ...) et définir les modalités d'occupation (convention de mise à disposition, autorisation d'occupation temporaire, locatif, ...), pour les commerces sédentaires et mobiles / éphémères
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un atelier de travail avec chaque commune (et associant les partenaires) pour identifier ces espaces et définir la mobilisation potentielle, souhaitée, des espaces identifiés, notamment en lien étroit avec les politiques de rénovation urbaine (NPNRU + QPV) et le projet Karukera Bay • Associer les compétences techniques (services de Cap Excellence, CCI, services de l'Etat, ...) pour identifier les capacités d'actions possibles pour chaque espace stratégique identifié (urbanisme, droit, fiscalité, ...) • Hiérarchiser et prioriser les actions et interventions dans le cadre d'un plan spécifique « commerces » à déployer, identifiant individuellement les actions à engager pour chaque espace identifié • Définir les conditions d'intervention financières et techniques entre les différentes parties prenantes (notamment de Cap Excellence, des communes, de l'EPF, de la SEMSAMAR ou autre) • Mettre en œuvre les actions

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2026 – Fréquence : 1 / an	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe du Développement Durable	Communes, CCI, CMA, Région, Etat, EPF, Banques des Territoires, SEMSEMAR
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	0 € si interne - 50 000 € si externalisée (Plan-guide « commerces »)	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre d'espaces mobilisables identifiés et effectivement mobilisés	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



ACTION 2 : AMÉNAGER DES LINÉAIRES COMMERCIAUX (2/3)

AXE STRATÉGIQUE :	1.1 Redynamiser les centres-villes et centres-bourgs
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.1.1 Aménager des parcours marchands lisibles et attractifs
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer l'attractivité commerciale et artisanales des centralités
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un atelier de travail avec chaque commune : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les manques et dysfonctionnements de signalétique et de mobilier urbain, au regard des linéaires et espaces commerciaux stratégiques identifiés • Identifier les points de nécessaire sécurisation des espaces attractifs commerciaux et touristiques en pleine association avec les services de l'Etat, et les moyens potentiels à mettre en œuvre, notamment en termes d'aménagements et d'équipements. <ul style="list-style-type: none"> • Préciser 2 à 3 sites stratégiques d'intervention par commune • Définir une charte graphique, de design urbain, pour la signalétique et le mobilier (et harmoniser la charte graphique prévue sur Pointe-à-Pitre en lien avec le circuit touristique) • Réaliser les travaux de mise en place et d'aménagements

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2026 - Fin : 2027	2028-2030	/
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence - Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités / Direction Générale du pôle Renouvellement Urbain & Habitat : Etudes préalables	Communes : Travaux	Partenaires : CCI, CMA, Région, EPF, Etat, Banque des Territoires, associations de commerçants, OTI
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Définition d'une charte graphique « Commerces » : 7000 € Etudes préalables : 0€ si interne, 20 000 € si externalisé	Travaux : enveloppe estimée de 300 000 € à préciser dans le cadre des études opérationnelles d'aménagement	/
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre d'ateliers de travail réalisés Réalisation d'une charte graphique	Réalisation des travaux / aménagements / mobilier / signalétique	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/		



ACTION 2 : AMÉNAGER DES LINÉAIRES COMMERCIAUX (3/3)

AXE STRATÉGIQUE :	1.1 Redynamiser les centres-villes et centres-bourgs
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.1.1 Aménager des parcours marchands lisibles et attractifs
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Développer des services à la clientèle (conciergerie, service de livraison, casiers de distribution, ...) et une stratégie « expérientielle » du commerce de centralité (lien notamment avec les structures et événements culturels, cf. Centre des Arts, Centre culturel Sonis, projet « Renaissance » de Pointe-à-Pitre, Mémorial Act', ...)
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les commerces répondant à une charte qualité pour les croisiéristes et touristes (Partenariat Ile de Guadeloupe « Close Friendly ») > afficher un macaron ou affiche spécifique précisant l'intégration à la démarche • Réaliser une étude / enquête auprès de la clientèle et des acteurs locaux et touristiques pour qualifier les besoins et les évolutions de marchés (dont associations et établissements de l'ESS) • Mettre en place des appels à projets pour identifier les porteurs de projets (notamment issus de l'ESS) susceptibles de mettre en place des services à la clientèle (conciergerie, livraison, casiers de distribution, ...) > Poursuivre l'accompagnement en ingénierie des commerçants et artisans : formations, évaluations techniques des projets, transmission d'activités (notamment en lien avec les espaces mobilisables identifiés)

OBJECTIF DE RÉALISATION	Identifier les commerces : 2026 / Etude : 2027 / Appels à projets : 2028-2030	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence - Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités / Direction Générale du pôle Renouvellement Urbain & Habitat	Communes, CCI, CMA, Région, Banque des Territoires, associations de commerçants, OTI
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Etude clientèle : 10 000 € à définir selon modalités de mise en œuvre	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de porteurs de projets accompagnés Enquête de satisfaction clientèle locale / touristique	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL		



ACTION 3 : DÉPLOYER LE DISPOSITIF RETOUR EN VILLE

AXE STRATÉGIQUE :	1.1 Redynamiser les centres-villes et centres-bourgs
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.1.1 Aménager des parcours marchands lisibles et attractifs
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer l'attractivité économique et la vitalité des centres-villes de Cap Excellence (Abymes, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre) en soutenant la dynamique commerciale de proximité et la valorisation des savoir-faire locaux, à travers des actions d'animation et de promotion collective.
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p>L'action vise à proposer une vitrine de la diversité « culturelle » qui compose notre société Guadeloupéenne en général, à créer un événement périodique, où il sera proposé à la population un parcours de découverte des savoir-faire et métiers locaux à travers les animations proposées pour soutenir et promouvoir des valeurs sociales, solidaires, fraternelles, de bien-vivre ensemble. Il s'agit ainsi de générer une dynamique d'achat local et de fréquentation accrue dans les commerces de centre-ville</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'événements d'animation commerciale (jeux-concours, animation de rue, ateliers découverte, mise en avant des produits locaux) – à envisager en lien et complémentarité avec la Foire Régionale de Pointe-à-Pitre par exemple • Création d'un « village » thématique implanté au cœur du centre-ville pour redécouvrir les savoir-faire locaux. <ul style="list-style-type: none"> • A travers : Des animations, culturelles, musicales et artistiques de rue, des jeux concours et affaires à faire, créer avec les visiteurs une nouvelle expérience du commerce en centre-ville. • Campagnes de communication ciblées (affichage, réseaux sociaux, médias locaux) pour promouvoir les commerces de proximité et les savoir-faire du territoire

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2026	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence - Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités	Communes des Abymes, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre, Chambres consulaires, associations de commerçants, acteurs culturels
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	180 000 € (60 000 € par commune)	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre d'événements organisés par an et par commune Nombre de visiteurs recensés Taux de fréquentation des commerces de centre-ville pendant l'événement (vs. période ordinaire)	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL		



ACTION 4 : ACCOMPAGNER LA PROFESSIONNALISATION DES COMMERÇANTS / ARTISANS, L'INTÉGRATION DES TRANSITIONS NUMÉRIQUES, ÉCOLOGIQUES ET DES NOUVELLES ATTENTES DE CONSOMMATIONS

AXE STRATÉGIQUE :	1.1 Redynamiser les centres-villes et centres-bourgs
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.1.2 Accompagner les commerçants et artisans dans l'animation et les évolutions de consommation
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Pérenniser les commerces (et artisans) existants et accompagner le bon développement des nouveaux commerces et services artisanaux, en intégrant les transitions numériques, écologiques et des nouvelles attentes de consommations
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'accompagnement en ingénierie des commerçants et artisans : formations, évaluations techniques des projets, transmission d'activités • Poursuivre le soutien financier auprès des commerçants et artisans (déclinaison des aides régionales, nationales et européennes) dans le cadre de projets d'adaptation et de renforcement des pratiques numériques, et relatives aux transitions énergétiques, écologiques et de mise en accessibilité • Cibler quelques secteurs prioritaires

OBJECTIF DE RÉALISATION	(Poursuite de l'existant)	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction de l'Innovation et de l'Accompagnement des Entreprises	Région, CCI, CMA, BGE Guadeloupe Îles du Nord
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	A préciser par les services de Cap Excellence	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de porteurs de projets accompagnés Montants des soutiens financiers apportés	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



ACTION 5 : METTRE EN PLACE DES GROUPES DE TRAVAIL ET INSTANCES D'ÉCHANGES AUTOUR DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT (1/2)

AXE STRATÉGIQUE :	1.1 Redynamiser les centres-villes et centres-bourgs	
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.1.2 Accompagner les commerçants et artisans dans l'animation et les évolutions de consommation	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer l'efficacité des actions menées par les différents acteurs du commerce et de l'artisanat par la concertation, la coopération et la coordination au service de l'attractivité et de la dynamique des centralités	
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un groupe de travail, une instance d'échanges entre élus (+ techniciens et partenaires au besoin, selon les enjeux) autour du commerce et de l'artisanat se tenant régulièrement (ex : semestrielle). <ul style="list-style-type: none"> • Partager les informations des dossiers entre les communes / Cap Excellence / CCI / CMA • Evaluer l'évolution de la fonction commerciale/artisanales du territoire en déployant un Observatoire Commercial et artisanal (données SIG partagées entre les acteurs) • Statuer autour de projets en amont des CDAC et faire évoluer au besoin la stratégie en place • Produire un plan d'actions opérationnel « Commerces » 	
OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2026 – Fréquence : 1 / semestre sauf si nécessaire prise de décision en amont de CDAC	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités	Communes, Région, CCI, CMA, Banque des territoires, Etat
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	0 € (interne)	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre d'ateliers de groupes de travail réalisés	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



ACTION 5 : METTRE EN PLACE DES GROUPES DE TRAVAIL ET INSTANCES D'ÉCHANGES AUTOUR DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT (2/2)

AXE STRATÉGIQUE :	1.1 Redynamiser les centres-villes et centres-bourgs
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.1.2 Accompagner les commerçants et artisans dans l'animation et les évolutions de consommation
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer l'efficacité des actions menées par les différents acteurs du commerce et de l'artisanat par la concertation, la coopération et la coordination au service de l'attractivité et de la dynamique des centralités
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une instance d'échanges / groupe de travail réguliers (ex : semestrielle) entre professionnels du commerce et de l'artisanat. Cette action vise aussi à permettre / développer les échanges informels entre acteurs du commerce et de l'artisanat (ex : locaux disponibles, anticipation des départs à la retraite des commerçants/artisans, bonnes initiatives mises en place localement) : <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des réunions d'informations et de sensibilisation sur les démarches collectives de valorisation commerciale (moyens de commercialisation, événements et animations, enseignes et pré-enseignes, cession / transmission, ...) : 1 / trimestre Réaliser des événements plus informels visant à réunir les commerçants (« Les soirées commerçantes » par exemple intégrant un moment convivial d'apéritif) : l'objectif est de renforcer les liens entre commerçants, d'échanger sur les problématiques du quotidien et de contribuer, progressivement, à la structuration d'une association de commerçants (et d'artisans de centralités). Accompagner, en ingénierie (et « petite logistique », type mise à disposition de salles, de mobilier, ...) la structuration d'une association de commerçants (ou d'artisans) en centralité (échelle intercommunale ou communale) et, en suivant, la mise en œuvre des animations potentielles : promotion des événements commerciaux sur le site internet Cap Excellence et des communes et affichages publics OU, à défaut, appréhender la constitution d'un office intercommunal du commerce et de l'artisanat : structure d'animation et de promotion commerciale/artisanale au sein des centralités, elle peut aussi constituer un lieu physique d'accueil des porteurs de projets dans le cadre de boutiques éphémères ou de boutiques et ateliers à l'essai. Cette action est peu mûre et constitue une opportunité à étudier au sein de ce PLANOEC. Un futur PLANOEC pourra détailler les conditions de mise en œuvre d'une telle action.

OBJECTIF DE RÉALISATION	Mise en place des groupes de travail : 2026 - Fréquence : 1 / semestre Accompagnement à la structuration d'associations de commerçants/artisans : 2026-2029 OU, à défaut, constitution d'un office intercommunal du commerce et de l'artisanat : 2030
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités Communes, Commerces, établissements artisanaux et de services, associations de commerçants et d'entreprises
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Accompagnement des associations de commerçants : 5000 € / an OU constitution d'un office intercommunal du commerce et de l'artisanat : à définir selon modalités de mise en œuvre
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre d'ateliers de groupes de travail réalisés Nombre d'événements et d'animations commerciales/artisanales réalisées / accompagnées
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/



Accusé de réception - Ministère de
971-200018653-20260206-2026020
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/02/2026
Publication : 20/02/2026



AXE 1.2 - FAVORISER LES RENCONTRES ENTRE ACTEURS ECONOMIQUES DU TERRITOIRE ET VALORISER LEUR CAPACITE D'INNOVATION EN LIEN AVEC LA RSE, L'ECONOMIE CIRCULAIRE ET L'ESS

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 1.2.1 Renforcer les synergies et l'intégration de l'ESS dans l'écosystème local

CONTEXTE :

Les activités relevant de l'Economie Sociale et Solidaire, parmi lesquelles figure celle de l'économie circulaire, sont nombreuses sur le territoire et constituent des activités d'ancrage et d'inclusion sociale et territoriale importantes. Néanmoins, ces activités sont fragiles, relativement peu connues, disséminées et peu professionnalisées/structurées, ce qui constitue des freins majeurs pour leur pérennisation alors qu'elles portent des avantages et des impacts économiques positifs sur le territoire.

IMPACTS ATTENDUS :

- Le développement, la pérennisation et une meilleure intégration économique des établissements de l'ESS

ACTIONS :

Action 6 : Déployer un Plan ESS auprès des acteurs économiques locaux

Priorité 1

Action 7 : Créer un Annuaire des acteurs de l'économie sociale et solidaire et communication / promotion

Priorité 2

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 1.2.2 Renforcer les synergies et l'intégration de l'économie circulaire dans l'écosystème local

IMPACTS ATTENDUS :

- Le développement des pratiques et des synergies entre acteurs entreprises favorables à l'économie circulaire

ACTIONS :

Action 8 : Instaurer une veille active « Observatoire Economique Sectoriel » et encourager les initiatives locales pour les filières stratégiques (BTP, industrie, agriculture, formations)

Priorité 1

Action 9 : Mettre en place une Gratification économique du tri (économie circulaire) et développer des espaces et équipements dédiés à l'économie circulaire

Priorité 2

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 1.2.3 Développer les structures d'accueil et la promotion des secteurs économiques de la proximité, du social et de l'inclusion

IMPACTS ATTENDUS :

- L'accueil, le développement et la pérennisation de nouveaux établissements de proximité, notamment relevant du champ de l'ESS, et de l'économie circulaire participant à la dynamisation économique (notamment de proximité)

ACTIONS :

Action 10 : Préfiguration à la création d'un Pôle Territorial d'Innovation Culturelle et Créative (PTICC)

Priorité 1

Action 11 : Renforcer l'intégration des structures ESS et l'inclusion par la commande publique

Priorité 1

ACTION 6 : DÉPLOYER UN PLAN ESS AUPRÈS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX



AXE STRATÉGIQUE :

1.2 Favoriser les rencontres entre les acteurs économiques du territoire et valoriser leur capacité d'innovation en lien avec la RSE, l'économie circulaire et l'ESS

OBJECTIF STRATÉGIQUE :

1.2.1 Renforcer les synergies et l'intégration de l'ESS dans l'écosystème local

OBJECTIF OPÉRATIONNEL :

Sensibiliser les élus et techniciens des collectivités locales pour consolider les passerelles avec les porteurs de projets

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :

- Réaliser un plan de formation :
 - Construire le plan de formation avec la CRESS (et/ou autres acteurs ESS), en recensant les enjeux et besoins territoriaux
 - Animer 1 atelier / semestre de formation / sensibilisation auprès des élus et techniciens associés
 - Animer 1 atelier annuel présentant les différents acteurs du champ de l'ESS et faisant le bilan de la dynamique ESS sur le territoire de Cap Excellence
- Réaliser 1 atelier / an de présentation des acteurs de l'ESS auprès des entreprises « conventionnelles » et sensibilisation sur les impacts et atouts de mise en œuvre de relations BtoB :
 - L'atelier peut faire intervenir Cap Excellence et la CRESS (ou autres associations / partenaires) présentant les actions engagées et les services proposés auprès des entreprises conventionnelles et d'ESS
 - L'atelier peut faire témoigner des entreprises conventionnelles / de l'ESS sur les réussites de projets

OBJECTIF DE RÉALISATION

Construire le plan de formation : 2026 – Ateliers : 2027/2028 – Fréquence : 1 / semestre

MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES

Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités (Coordinateur ESS) | Communes, Région, CRESS, CCI, CMA, Département, BGE Guadeloupe Îles du Nord, BPI France, France active

COÛT D'OBJECTIF (TTC)

0€ si interne (1000€ pour la logistique d'organisation des ateliers), 8 000 € / an si externalisé

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI

Nombre d'ateliers de formation réalisés
 Nombre de participants aux ateliers

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

/

ACTION 7 : CRÉER UN ANNUAIRE DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET COMMUNICATION / PROMOTION



AXE STRATÉGIQUE :

1.2 Favoriser les rencontres entre les acteurs économiques du territoire et valoriser leur capacité d'innovation en lien avec la RSE, l'économie circulaire et l'ESS

OBJECTIF STRATÉGIQUE :

1.2.1 Renforcer les synergies et l'intégration de l'ESS dans l'écosystème local

OBJECTIF OPÉRATIONNEL :

Développer, pérenniser et mieux intégrer dans l'écosystème local les établissements de l'économie sociale et solidaire

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :

- Créer un annuaire des acteurs de l'ESS (triés par secteurs d'activités) : 1 volet numérique associé au site internet de Cap Excellence + 1 liste numérique pouvant être diffusée via mailing
 - Etablissements actifs,
 - Associations et partenaires proposant des services / solutions d'accompagnement
- Diffuser les guides, informations et publications dans les supports existants de communication des collectivités (site internet)
- Conditionner la publication dans l'annuaire à un engagement qualité (charte ESS territoriale)
- Viser l'intégration d'une marketplace ESS territoriale

OBJECTIF DE RÉALISATION

Début : 2027 / Fréquence : 1 / an

MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES

Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités (Coordinateur ESS) | Communes, Région, CRESS, CCI, CMA, Département, BGE Guadeloupe Îles du Nord, BPI France

COÛT D'OBJECTIF (TTC)

0 €

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI

Nombre d'acteurs recensés dans l'annuaire

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

/

ACTION 8 : INSTAURER UNE VEILLE ACTIVE « OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE SECTORIEL » ET ENCOURAGER LES INITIATIVES LOCALES POUR LES FILIÈRES STRATÉGIQUES (BTP, INDUSTRIE, AGRICULTURE, FORMATIONS)



AXE STRATÉGIQUE :	1.2 Favoriser les rencontres entre les acteurs économiques du territoire et valoriser leur capacité d'innovation en lien avec la RSE, l'économie circulaire et l'ESS	
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.2.2 Renforcer les synergies et l'intégration de l'économie circulaire dans l'écosystème local	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Développer et mieux intégrer dans l'écosystème local les pratiques d'économie circulaire et accueillir de nouvelles activités du secteur	
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les partenaires mobilisables pour l'accompagnement des entreprises de la filière BTP et accompagner les actions des associations locales existantes en termes d'animation, de communication et de promotion, • Réaliser les conventionnements d'animations / accompagnement auprès des partenaires identifiés • Réaliser 1 atelier / trimestre d'information et sensibilisation sur la gestion des déchets, l'usage de biomatériaux et les transitions énergétiques / écologiques et la veille / information sur la réglementation concernant les filières de récupération et de réemploi auprès des professionnels du BTP • Réaliser un annuaire des entreprises de la construction durable (éco-construction, éco-rénovation, process bas-carbone) : recenser les entreprises et constituer une plaquette / guide d'informations • Produire un baromètre annuel des filières 	
OBJECTIF DE RÉALISATION	Atelier : 2026 / Fréquence : 1 / trimestre Annuaire de la construction durable : 2027	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction de l'Innovation et de l'Accompagnement des Entreprises	ADEME, Syndicats de gestion et valorisation des déchets, entreprises et associations d'entreprises, Région, CCI, CMA, Chambre d'agriculture, Etat, Fédération Régionale du Bâtiment et des TP Guadeloupe, Banque de France
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	20 000 € / an (conventions)	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de participants aux ateliers Nombre d'entreprises de la construction durable recensées	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



ACTION 9 : METTRE EN PLACE UNE GRATIFICATION ÉCONOMIQUE DU TRI (ÉCONOMIE CIRCULAIRE) ET DÉVELOPPER DES ESPACES ET ÉQUIPEMENTS DÉDIÉS À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

AXE STRATÉGIQUE :	1.2 Favoriser les rencontres entre les acteurs économiques du territoire et valoriser leur capacité d'innovation en lien avec la RSE, l'économie circulaire et l'ESS
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.2.2 Renforcer les synergies et l'intégration de l'économie circulaire dans l'écosystème local
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Développer et mieux intégrer dans l'écosystème local les pratiques d'économie circulaire et accueillir de nouvelles activités du secteur
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un système de gratification économique du tri Développer des boutiques de seconde main, ressourceries : <ul style="list-style-type: none"> Identifier et cartographier l'ensemble des acteurs de la réparation et du réemploi déjà en place sur le territoire Réaliser un atelier avec chaque commune pour identifier les lieux opportuns pour recevoir une structure de type boutique de seconde main / ressourcerie, afin de créer un maillage sur le territoire. Cet atelier peut être réalisé en cohérence avec l'action 2 visant à identifier les linéaires commerciaux à préserver et les espaces mobilisables en centralités et définir des modalités d'occupation. Mettre en œuvre des appels à projets pour le développement des structures de type boutique de seconde main / ressourcerie Développement d'espaces collaboratifs « professionnels » de proximité de type : plateforme de réemploi BTP, plateforme de valorisation des déchets, pouvant être implantés au sein des ZAE : <ul style="list-style-type: none"> Identifier les besoins des entreprises et habitants, les capacités « entrantes » et « sortantes » (réalisation d'un diagnostic « filières biomatériaux ») Analyser les capacités techniques de réalisation des infrastructures / structures / aménagements Identifier les modalités de montages juridiques, financiers et d'exploitation

OBJECTIF DE RÉALISATION	Gratification économique du tri / Boutiques de seconde main, ressourceries : Atelier : 2026 - Fréquence : 1 par an + appels à projets à partir de 2028 / Espaces collaboratifs « professionnels » de proximité : début : 2029	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale des Ressources Techniques (Gratification économique du tri) / Direction Générale Adjointe du Développement Durable (boutiques de seconde main, ressourceries, espaces collaboratifs « professionnels » de proximité)	ADEME, Syndicats de gestion et valorisation des déchets, entreprises et associations d'entreprises, Région, CCI, CMA, Etat
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Gratification économique du tri : 436 685 € / Boutiques de seconde main, ressourceries : 20 000 € dans le cadre des appels à projets par an / Espaces collaboratifs « professionnels » de proximité : (études) 0 € si interne, 40 000 € si externalisé	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Gratification économique du tri Nombre de structures de type boutique de seconde main / ressourcerie existantes Nombre d'équipements de type déchetterie, recyclerie / plateforme de réemploi « professionnelles » Volumes de déchets évités - coûts évités de traitement	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/ Schéma directeur de développement économique de Cap Excellence / Métropolis / 2025	

ACTION 10 : PRÉFIGURATION À LA CRÉATION D'UN PÔLE TERRITORIAL D'INNOVATION CULTURELLE ET CRÉATIVE (PTICC)



AXE STRATÉGIQUE :	1.2 Favoriser les rencontres entre les acteurs économiques du territoire et valoriser leur capacité d'innovation en lien avec la RSE, l'économie circulaire et l'ESS
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.2.3 Développer les structures d'accueil et la promotion des secteurs économiques de la proximité, du social et de l'inclusion
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Structurer et renforcer la filière des industries culturelles et créatives (ICC) sur le territoire de Cap Excellence en créant un Pôle Territorial d'Innovation Culturelle et Créative (PTICC) fédérant les acteurs, mutualisant les ressources et favorisant l'innovation, la professionnalisation et la valorisation des talents locaux.
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p>Il s'agit de créer un lieu ressource de 1 000 à 1 500 m² dédié à l'innovation culturelle et créative, visant à promouvoir la coopération caribéenne dans le domaine de la création et de l'économie culturelle, et d'accompagner au moins 30 porteurs de projets créatifs par an. Un objectif de 10 événements culturels ou expositions par an est projeté. Le projet pourrait soutenir la création d'au moins 10 emplois directs et 30 emplois indirects dans la filière culturelle et créative.</p> <p>Le projet intégrera les services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incubation et accompagnement de projets artistiques et créatifs (musique, design, audiovisuel, numérique, patrimoine, etc.) • Espaces partagés : studios, fablabs, coworking, ateliers mutualisés. • Formation et professionnalisation : en lien avec les établissements d'enseignement supérieur et les programmes régionaux d'accompagnement. • Diffusion et rayonnement : programmation culturelle, expositions, résidences d'artistes, participation à des événements caribéens et internationaux. • Innovation et économie circulaire : intégration de matériaux recyclés, éco-conception dans la production artistique et numérique.

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2026 – Mise en œuvre : 2027	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités	DAC Guadeloupe, DRAC, DEAL, CRESS
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	A préciser par les services de Cap Excellence	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Surface totale aménagée pour le PTICC	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	FEDER (axe innovation / ICC) / FSE+ (formation et insertion par la culture) / INTERREG Caraïbes / France 2030 – ICC, DETR, FNADT, AAP « Économie culturelle et créative » / « Territoires d'innovation » (Région)	

ACTION 11 : RENFORCER L'INTÉGRATION DES STRUCTURES ESS ET L'INCLUSION PAR LA COMMANDE PUBLIQUE



AXE STRATÉGIQUE :	1.2 Favoriser les rencontres entre les acteurs économiques du territoire et valoriser leur capacité d'innovation en lien avec la RSE, l'économie circulaire et l'ESS
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.2.3 Développer les structures d'accueil et la promotion des secteurs économiques de la proximité, du social et de l'inclusion
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Inciter les entreprises à s'engager dans les transitions via les relations contractuelles que peut avoir Cap Excellence avec les entreprises et acteurs économiques
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer dans les appels à projets et dans la commande publique des critères d'éco-conditionnalité et des conditions d'inclusions sociales ciblés pour favoriser l'accès des établissements de l'ESS (notamment sur les filières cibles des services à la personne, du commerce et de l'artisanat de proximité, de l'agro-alimentaire et de la construction durable) : <ul style="list-style-type: none"> Objectif : 2% des marchés Offrir un accompagnement des structures ESS à la réponse aux marchés publics Publier un guide de l'achat responsable

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début 2026	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Coordination des Services / Direction de la Commande Publique	Région, CRESS, CCI, CMA, Département, BGE Guadeloupe Îles du Nord, BPI France
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	0 €	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de marchés intégrant des critères d'éco-conditionnalité et conditions d'inclusions sociales	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



AXE 1.3 – MISER SUR LE CAPITAL HUMAIN COMME VECTEUR ÉCONOMIQUE DE CAP EXCELLENCE

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 1.3.1 Anticiper et répondre aux nouveaux besoins de compétences et de formations

CONTEXTE :

Le territoire de Cap Excellence connaît un rebond du chômage, et un déficit notable de compétences / qualifications dans certaines filières, notamment liées aux transitions énergétiques et écologiques (mais aussi, notamment, à la maîtrise des langues étrangères, à la gestion des risques, ...). Or, ces compétences constituent sans nul doute une attente majeure des entreprises pour inscrire leurs activités, et leur process, dans ces transitions et ces nouveaux usages / besoins, sources de développement.

IMPACTS ATTENDUS :

- De nouvelles formations et compétences adaptées aux besoins des entreprises du territoire

ACTIONS :

Action 12 : Mettre en place le PLIE 2.0

Priorité 1

Action 13 : Instaurer une GPECT ciblée sur la Transition Ecologique

Priorité 1

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 1.3.2 Attirer les nouveaux talents et faciliter la mise en relation avec les entreprises

CONTEXTE :

Sur le territoire (comme à l'échelle nationale), certaines filières souffrent d'un manque d'attractivité et de visibilité qui impactent négativement les capacités de recrutement des entreprises locales, ce qui constituent un inconvénient à la fois pour des activités présentiellees et productives. Le manque de temps, d'ingénierie dédiée, notamment pour les TPE, constituent par ailleurs un inconvénient notable pour favoriser la bonne mise en relation entre la demande et l'offre d'emploi.

IMPACTS ATTENDUS :

- Diminution du chômage et augmentation du nombre d'emplois, notamment chez les moins de 30 ans

ACTIONS :

Action 14 : Créer un « welcome package »

Priorité 3

ACTION 12 : METTRE EN PLACE LE PLIE 2.0



AXE STRATÉGIQUE :	1.3 Miser sur le capital humain comme vecteur économique de Cap Excellence
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.3.1 Anticiper et répondre aux nouveaux besoins de compétences et de formations
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Assurer un accompagnement personnalisé de personnes éloignées du marché du travail
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p>Les deux fonctions centrales du PLIE sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'organiser des parcours durables d'insertions combinant accompagnements personnalisés, formations, expériences de travail et, en fin de parcours, une aide renforcée à la recherche d'emploi. • De bénéficier au développement territorial local, notamment via le rapprochement avec les acteurs économiques de l'agglomération, pour contribuer à l'optimisation de la mise à l'emploi de demandeurs d'emploi. <p>Équipe opérationnelle du PLIE composée de : 1 chef de projet - 3 gestionnaires de parcours - 1 chargé de mission entreprise - 1 médiateur social - 1 gestionnaire des fonds européens (FSE)</p>

OBJECTIF DE RÉALISATION	2026-2032	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités	Communes, Etat, Région, Département, France Travail, Mission Locale
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	4 100 000 €	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de participants accompagnés / Nombre de participants insérés à l'emploi durable ou en formation qualifiante	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Cap Excellence : 700 000 € (17%)	FSE : 3 400 000 € (83%)

ACTION 13 : INSTAURER UNE GPECT CIBLÉE SUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE



AXE STRATÉGIQUE :	1.3 Miser sur le capital humain comme vecteur économique de Cap Excellence	
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.3.1 Anticiper et répondre aux nouveaux besoins de compétences et de formations	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Adapter les formations et compétences des actifs locaux aux besoins des entreprises	
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p><i>La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales est une démarche visant à favoriser la mobilisation et l'animation des acteurs locaux pour identifier des problématiques territoriales « emploi-insertion-formation ». Il soutient également des actions pour élaborer et mettre en œuvre des réponses adaptées aux besoins en compétences à l'échelle des territoires.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les objectifs stratégiques de la collectivité • Réaliser un diagnostic territorial • Elaborer des prospectives et de scénarios quant à l'évolution des besoins des services en matière d'effectifs et de compétences • Mettre en place un plan d'actions (zoom sur 4 à 5 métiers à enjeux, avec prévisions de besoins à 2030) 	
OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2027	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités	Comité Local pour l'Emploi Etat, Région, Département, France Travail, Mission Locale, Associations et syndicats
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	A préciser par les services de Cap Excellence	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Diagnostic territorial GPECT réalisé prospective / scénarios 2030 réalisés Plan d'actions GPECT validé Nombre de métiers à enjeux couverts Taux d'insertion/recrutement dans les métiers ciblés	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL		

ACTION 14 : CRÉER UN « WELCOME PACKAGE »



AXE STRATÉGIQUE :	1.3 Miser sur le capital humain comme vecteur économique de Cap Excellence
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.3.2 Attirer les nouveaux talents et faciliter la mise en relation avec les entreprises
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer l'attractivité pour de nouveaux actifs et leur fidélisation territoriale
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p><i>Le « welcome package » est une offre de bienvenue pour les nouveaux salariés et nouvelles entreprises de Cap Excellence qui peut prendre plusieurs formes : accompagnement à la recherche de logements, démarches administratives, aides à l'embauche ou la formation du conjoint, avantages sur l'offre culturelle et de loisirs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un guide d'accompagnement et/ou support numérique type chatbot présentant l'offre et les démarches à effectuer sur le site internet de Cap Excellence • Accueil au sein du Guichet Unique de Cap Entreprendre

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2027	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction de l'Innovation et de l'Accompagnement des Entreprises	Communes ; chambres consulaires (CCI, CMA) ; France Travail / Mission Locale / APEC ; Région (formation & mobilité) ; acteurs du logement (Action Logement, bailleurs, ADIL), clubs d'entreprises / associations d'entrepreneurs
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Guide (création + impressions) : 5000 € / an	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de guides diffusés Nombre de salariés/entreprises accompagnés	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Cap Excellence : 100 %	

AXE 1.4 – MAILLER CAP EXCELLENCE EN OUTILS ET ESPACES ÉCONOMIQUES ATTRACTIFS ET DURABLES

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 1.4.1 Intégrer les transitions écologiques, énergétiques et anticiper les risques au sein des espaces économiques

CONTEXTE :

L'attractivité et la fonctionnalisation des espaces économiques, en centralités comme dans les ZAE ou les zones commerciales, constituent des facteurs majeurs de dynamisme économique territorial. Or, l'aménagement de ces espaces économique intègre aujourd'hui trop peu de solutions et d'équipements favorables aux transitions écologiques, énergétiques, à la gestion et à l'anticipation des risques naturels et technologiques.

IMPACTS ATTENDUS :

- *L'intégration accrue des dispositifs réglementaires favorables aux transitions écologiques, énergétiques et de gestion des risques*
- *Plus d'entreprises accompagnées dans les démarches d'intégration des transitions écologiques et énergétiques*

Action 15 : Déploiement de l'éclairage public autonome via l'énergie solaire sur la ZAE de Jarry

Priorité 1

ACTIONS : **Action 16 : Créer une cellule d'accompagnement et d'orientation des entreprises (transition écologique, prévention des risques, gestion administrative et financière)**

Priorité 2

Action 17 : Prévoir un hébergement d'urgence pour les entreprises (événements climatiques, incendies)

Priorité 3

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 1.4.2 Valoriser l'attractivité des espaces économiques par l'animation et les démarches collectives

IMPACTS ATTENDUS :

- *Des ZAE plus attractives et des gestionnaires de ZAE plus réactifs aux demandes des usagers*

ACTIONS : **Action 18 : Mise en place d'un plan d'animation des ZAE communautaires**

Priorité 1



ACTION 15 : DÉPLOIEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AUTONOME VIA L'ÉNERGIE SOLAIRE SUR LA ZAE DE JARRY

AXE STRATÉGIQUE :	1.4 Mailler Cap Excellence d'outils et d'espaces économiques attractifs et durables	
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.4.1 Intégrer les transitions écologiques, énergétiques et anticiper les risques au sein des espaces économiques	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :		
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet vise à : <ul style="list-style-type: none"> • Déployer une solution d'éclairage public autonome (utilisant l'énergie solaire) pour éclairer les routes et rues des zones d'activité économiques. Une extension du parc lumineux est en effet indispensable pour améliorer la sécurité des riverains et des usagers de la route. • Ne pas générer de nouvelles dépenses d'électricité, ce qui nécessitera un investissement moindre qu'une solution raccordée au réseau électrique et permettra d'éviter l'émission de plusieurs tonnes de CO² par an, en n'ayant pas d'impact sur l'environnement et en adoptant une solution respectueuse de la faune et de la flore. • Programme opérationnel comprend : Achat et installation de lampadaires solaires • Localisation du projet ZAE Jarry ; <ul style="list-style-type: none"> • Rue Jean Gothland (ZAE Jarry) • Rue Nobel (ZAE Jarry) • Rue de l'Europe (ZAE de Jarry) • Rue Nicolas Appert (ZAE Jarry) • Impasse des Palétuviers (ZAE Jarry) 	
OBJECTIF DE RÉALISATION	Formulaire de pré dépôt de demande FEDR FSE en cours de finalisation / Travaux : Mars à novembre 2026	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale des Ressources Techniques	Etat, Région, Associations d'entreprises, ADEME, Banques des Territoires, CCI
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	670 805 €, dont études (14 26€), travaux de génie civil (86 160€), travaux éclairage solaire (100 100€), fourniture du matériel (470 280€)	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Déploiement de l'éclairage sur les rues Variation du coût d'éclairage public sur la ZAE	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Cap Excellence + DETR - DSIL : 107 161 € (25%)	FERDER FSE+ : 536 644 € (75%)



ACTION 16 : CRÉER UNE CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ORIENTATION DES ENTREPRISES (TRANSITION ÉCOLOGIQUE, PRÉVENTION DES RISQUES, GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE)

AXE STRATÉGIQUE :	1.4 Mailler Cap Excellence d'outils et d'espaces économiques attractifs et durables
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.4.1 Intégrer les transitions écologiques, énergétiques et anticiper les risques au sein des espaces économiques
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer l'intégration des transitions énergétiques, écologiques dans les aménagements et les projets économiques
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p><i>L'action s'articule pleinement avec la Stratégie Nationale Bas-Carbone, pour l'accompagnement des professionnels dans la réduction de leur consommation d'énergie et le développement des énergies renouvelables.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Conventionnement auprès de la CMA • Orienter les entreprises depuis le Guichet Unique Cap Entreprendre • Créer et diffuser des affiches de promotion de l'offre de service et intégrer la promotion sur le site internet de Cap Excellence

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2027	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction de l'Innovation et de l'Accompagnement des Entreprises	Etat, Région, Communes, CMA, CCI, ADEME, experts énergie, bureau d'étude
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	60 000 € / an (conventionnement)	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre d'entreprises accompagnées	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL		

ACTION 17 : PRÉVOIR UN HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR LES ENTREPRISES (ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES, INCENDIES)



AXE STRATÉGIQUE :	1.4 Mailler Cap Excellence d'outils et d'espaces économiques attractifs et durables
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.4.1 Intégrer les transitions écologiques, énergétiques et anticiper les risques au sein des espaces économiques
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Disposer de solutions temporaires de relocalisation pour les entreprises ayant subi un incident majeur (incendie, inondation, ...)
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	Réaliser 2 ateliers de travail : <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer des caractéristiques du site / de l'immobilier à mobiliser • Identifier un site adéquat et définir les modalités d'intervention et de mise en service

OBJECTIF DE RÉALISATION	Etude : 2028 – Mise en service : 2030
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale des Ressources Techniques Région, CCI, CMA, Entreprises, Communes, CGSS/URSAFF (dispositif HELP)
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Conditions d'intervention et de mise en service à préciser au cas par cas
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Mise en service d'espaces de dépannage / urgence, nombre d'entreprises relocalisées
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Cap Excellence : 100 %



ACTION 18 : MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ANIMATION DES ZAE COMMUNAUTAIRES

AXE STRATÉGIQUE :	1.4 Mailler Cap Excellence d'outils et d'espaces économiques attractifs et durables
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.4.2 Valoriser l'attractivité des espaces économiques par l'animation et les démarches collectives
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer l'implication des entreprises, collectivement, dans les démarches d'optimisation et de valorisation des ZAE
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p>Les dynamiques collectives peuvent porter sur diverses thématiques participantes à la valorisation des ZAE : entretiens des espaces économiques, optimisation et mutualisation foncière et immobilière, gestion des risques, développement de services, ... :</p> <p>Mener l'action sur 2 / 3 ZAE cibles comme expérimentation, et développer progressivement l'action (<u>propositions</u> : ZAE de Jarry, ZAE La Providence, ZAE Centre-ville Pointe-à-Pitre)</p> <ul style="list-style-type: none"> Fédérer les acteurs économiques au sein des ZAE : <ul style="list-style-type: none"> Réaliser 1 réunion mensuelle : réunions d'échanges et d'informations au caractère plutôt informel (moment convivial et d'échanges), « fêtes des voisins », « apéritif », « petit-déjeuner », ... Réaliser 1 réunion par trimestre (modulable selon les besoins) d'atelier de travail et de concertation visant à : <ul style="list-style-type: none"> Identifier les besoins et problématiques des entreprises nécessitant une organisation, une intervention d'acteurs et des démarches spécifiques Accompagner la mise en œuvre des solutions / projets identifiés Communiquer sur l'avancée de la mise en œuvre des projets Mettre en œuvre une Charte d'aménagement, gestion et animation des ZAE sur les ZAE cibles <ul style="list-style-type: none"> Définition des attendus internes à Cap Excellence (réaliser 1 atelier de travail : quelles ZAE concernées ? quels sujets et thématiques intégrés ?) 1^{ere} réunion de sensibilisation des entreprises + concertation sur les attendus des entreprises 2^e réunion de co-construction des éléments rédactionnels de la charte Validation et signature de la charte par les parties prenantes 1 réunion annuelle de suivi des actions réciproques et bilan d'application de la charte Désigner (démarche volontaire et partenariale) un « Réfèrent ZAE » (réfèrent des démarches collectives, des différentes stratégies à mettre en œuvre, notamment d'optimisation foncière et immobilière) auprès de Cap Excellence, pour un suivi plus régulier.

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2027 – Fréquence des réunions « conviviales » : 1 par mois ; fréquence des ateliers de travail « Démarches collectives » : 1 par trimestre ; Elaboration de la Charte : 2027 - Signature et application : 2028	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités (concertation et animation)	Entreprises, CCI, CMA, Associations de commerces, Fédérations d'entreprises
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Organisation des ateliers : 1000 € / Rédaction de la charte : 10 000 € (si externalisée)	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de ZAE bénéficiant d'un programme d'animation (objectif : 3) / Nombre de ZAE sur laquelle la Charte est appliquée Nombre de participants aux réunions « conviviales », Nombre d'ateliers « Dynamique collectives » réalisés	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Cap Excellence : 100 %	

AXE 1.5 – DÉVELOPPER UN TERRITOIRE DE TOURISME DURABLE ET RESPONSABLE

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 1.5.1 Décliner un tourisme d'expériences et de thématiques identitaires durables

CONTEXTE :

La création de l'Office du Tourisme Intercommunal « Cap Cœur de Guadeloupe » démontre la volonté de structurer une destination touristique singulière, portée par une identité marquée de l'offre à la fois plus durable, plus locale et mieux intégrée à l'écosystème locale (économie bleue, agriculture et agro-alimentaire, commerces, loisirs, ...). Cette stratégie nécessite de renforcer les liens, les passerelles, entre la mise en œuvre d'un produit touristique et l'animation des filières économiques touristiques (en termes d'accompagnement des porteurs de projets, de formation, de compétences et d'emplois, ...).

IMPACTS ATTENDUS :

- Le développement, la pérennisation et la hausse de valeur ajoutée produite par les établissements touristiques
- Une hausse de la fréquentation touristique sur les filières cibles et des retombées directes (hébergement, restauration, activités de loisirs et culturelles) et indirectes (commerces notamment)

Action 19 : Instaurer une programmation de marketing local (en lien ou complémentarité avec les organismes dédiés)

Priorité 1

ACTIONS :

Action 20 : Mettre en place un circuit culturel touristique

Priorité 2

Action 21 : Modernisation de la base de canoé-kayak de Dolmare

Priorité 2

ACTION 19 : INSTAURER UNE PROGRAMMATION DE MARKETING LOCAL (EN LIEN OU COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES ORGANISMES DÉDIÉS)



AXE STRATÉGIQUE :	1.5 Développer un territoire de tourisme durable et responsable
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.5.1 Décliner un tourisme d'expériences et de thématiques identitaires durables
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Augmenter la fréquentation et les retombées économiques directes des événements de promotion des produits du terroir
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter un soutien financier aux organisations et événements organisés sur le territoire tels que : Jou a tradisyon, Foire Régionale de Pointe-à-Pitre, Festival des produits du terroir Guadeloupéen • Communiquer sur ces événements : intégrer la promotion au site internet de Cap Excellence et dans les publications institutionnelles, créer et diffuser des affiches promotionnelles • Intégrer dans les conventions de partenariat tripartites entre les organisateurs d'événements et les acteurs du monde économique, Cap Excellence conditionnant son soutien à une exigence de marketing territorial • Déployer des parcours de découverte « clés en main » : marchés et productions labellisées, commerces identifiés, visites d'exploitations et de sites productifs.

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2026		
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Office du tourisme Intercommunal Cap Cœur Guadeloupe	Communes, Région, Département, chambres consulaires, associations de commerçants, d'artisans et d'agriculteurs	
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	25 000 € / an, soit 150 000 € sur 5 ans		
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Fréquentation des événements		
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Cap Excellence : 45 %	Région : 30%	Europe : 15% Etat : 10%

ACTION 20 : METTRE EN PLACE UN CIRCUIT CULTUREL TOURISTIQUE



AXE STRATÉGIQUE :	1.5 Développer un territoire de tourisme durable et responsable
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.5.1 Décliner un tourisme d'expériences et de thématiques identitaires durables
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Augmenter la fréquentation et les retombées économiques directes et indirectes des sites culturels
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les sites à intégrer au circuit touristique • Déployer une signalétique spécifique permettant de jalonner l'itinéraire • Promouvoir et communiquer sur le circuit culturel touristique dans les publications de l'OTI et son réseau partenaire • Valoriser l'ancienne voie ferrée comme itinéraire touristique

OBJECTIF DE RÉALISATION	Etude et aménagements : 2026-2027		
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Office du tourisme Intercommunal Cap Cœur Guadeloupe	Communes, Région, CTIG, CCI, CMA	
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	75 000 €		
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Mise en place du circuit culturel touristique Fréquentation du circuit culturel touristique (des sites) Enquête de satisfaction		
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Cap Excellence : 45 %	Région : 30%	Europe : 15% Etat : 10%



ACTION 21 : MODERNISATION DE LA BASE DE CANOË-KAYAK DE DOLMARE

AXE STRATÉGIQUE :	1.5 Développer un territoire de tourisme durable et responsable			
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	1.5.1 Décliner un tourisme d'expériences et de thématiques identitaires durables			
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer le nombre d'usagers et touristes de loisirs nautiques			
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p><i>L'extension de la Base de Canoë-Kayak repose sur la création d'espaces complémentaires avec les objectifs suivants : augmenter les surfaces de stockage du matériel, améliorer les conditions d'accueil de tous les usagers (scolaires, athlètes, clubs, personnes en situation de handicap, touristiques, équipes internationales ...) et s'inscrire dans le calendrier de préparation aux jeux Olympiques 2028.</i></p> <table border="0"> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> Phase 1 : Extension – Bâtiment neuf <p>Un entrepôt neuf pour le stockage du matériel nautique (bateaux, pagaies, ...) de 7 x 12 m min, Un atelier de 3 x 7 m Une salle polyvalente "vie des sportifs", analyse vidéo, briefing kinésithérapeute Une salle de détente et de réunion équipée d'une kitchenette, ouverte sur une terrasse extérieure couverte et sécurisée permettant d'accueillir les groupes Des vestiaires H/F d'une capacité de 8 personnes Des locaux techniques et sanitaires, Des douches extérieures (5) Rampe d'accès Clôture et portails coulissants</p> </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> Phase 2 : Réhabilitation – Bâtiment existant <p>Extension de la salle de musculation Aménagement du hangar existant pour le stockage du nouveau matériel avec des racles adaptés Agrandissement du ponton existant + éclairage du plan d'eau</p> </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> Phase 1 : Extension – Bâtiment neuf <p>Un entrepôt neuf pour le stockage du matériel nautique (bateaux, pagaies, ...) de 7 x 12 m min, Un atelier de 3 x 7 m Une salle polyvalente "vie des sportifs", analyse vidéo, briefing kinésithérapeute Une salle de détente et de réunion équipée d'une kitchenette, ouverte sur une terrasse extérieure couverte et sécurisée permettant d'accueillir les groupes Des vestiaires H/F d'une capacité de 8 personnes Des locaux techniques et sanitaires, Des douches extérieures (5) Rampe d'accès Clôture et portails coulissants</p>	<ul style="list-style-type: none"> Phase 2 : Réhabilitation – Bâtiment existant <p>Extension de la salle de musculation Aménagement du hangar existant pour le stockage du nouveau matériel avec des racles adaptés Agrandissement du ponton existant + éclairage du plan d'eau</p>
<ul style="list-style-type: none"> Phase 1 : Extension – Bâtiment neuf <p>Un entrepôt neuf pour le stockage du matériel nautique (bateaux, pagaies, ...) de 7 x 12 m min, Un atelier de 3 x 7 m Une salle polyvalente "vie des sportifs", analyse vidéo, briefing kinésithérapeute Une salle de détente et de réunion équipée d'une kitchenette, ouverte sur une terrasse extérieure couverte et sécurisée permettant d'accueillir les groupes Des vestiaires H/F d'une capacité de 8 personnes Des locaux techniques et sanitaires, Des douches extérieures (5) Rampe d'accès Clôture et portails coulissants</p>	<ul style="list-style-type: none"> Phase 2 : Réhabilitation – Bâtiment existant <p>Extension de la salle de musculation Aménagement du hangar existant pour le stockage du nouveau matériel avec des racles adaptés Agrandissement du ponton existant + éclairage du plan d'eau</p>			

OBJECTIF DE RÉALISATION	Livraison bâtiment neuf : fin 2025 / Réhabilitation bâtiment existant : janvier 2026 / Développement de l'économie sportive prestations locales, clubs, matériel, événements.		
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale des Ressources Techniques /		
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	1 201 385 €		
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre d'événements / recettes locales générées		
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Etat / ANS : 500 000 € (42%)	Cap Excellence : 480 115 € (40%)	Région : 110 635 € (9%) Département : 110 635 € (9%)



Défi

2

**CAP EXCELLENCE : UN
TERRITOIRE DE PROJETS, DE
PERFORMANCES ET
D'INNOVATIONS ÉCONOMIQUES**

AXE 2.1 – VALORISER LA FONCTION UNIVERSITAIRE / ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, D'INNOVATION ÉCONOMIQUE ET DE TECHNOLOGIES DE POINTES DE CAP EXCELLENCE

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 2.1.1 Renforcer les coopérations entre la recherche, l'innovation expérimentale et les entreprises

CONTEXTE :

Cap Excellence dispose de nombreux établissements et équipements qui favorisent et stimulent l'innovation et les hautes technologies: CHU, instituts de recherche, grandes entreprises industrielles et de services, Cap'Entreprendre, AgroPark, Technopôle AUDACIA, ... Dans ce contexte, et afin de renforcer l'émergence de projets innovants et leur intégration dans l'écosystème local, Cap Excellence souhaite accompagner la création d'un incubateur qui constituera un équipement complémentaire d'innovation pour le territoire.

IMPACTS ATTENDUS :

- Davantage de créations d'entreprises innovantes, et pérennisées

ACTIONS :

Action 22 : Développer l'incubateur Cap Entreprendre à l'échelle locale et caribéenne

Priorité 1

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 2.1.2 Développer la visibilité, la promotion et l'internationalisation des formations d'excellence et d'innovation

CONTEXTE :

Cap Excellence s'appuie sur des filières stratégiques en plein développement, qui portent la dynamique de mutation, de transitions économiques, écologiques, environnementales, ... Cela nécessite de disposer aujourd'hui, et plus encore demain, de compétences et de qualifications d'excellence (gestion des risques, valorisation de l'économie bleue et verte, éco-construction, économie circulaire et écologie industrielle territoriale, ...). La promotion des formations dédiées est essentielle pour permettre à l'écosystème territorial de poursuivre son évolution, tout en s'intégrant dans un environnement international et ouvert de partages des connaissances, de l'expérience et des innovations.

IMPACTS ATTENDUS :

- Davantage de candidats, plus qualifiés et plus compétents, sur les filières cibles d'innovations dans les établissements d'enseignement et dans les recrutements d'entreprises

ACTIONS :

Action 23 : Animer le programme Territoire d'Industrie

Priorité 1

Action 24 : Créer des outils numériques de valorisation des métiers

Priorité 3



ACTION 22 - DÉVELOPPER L'INCUBATEUR CAP ENTREPRENDRE À L'ÉCHELLE LOCALE ET CARIBÉENNE

AXE STRATÉGIQUE :	2.1 Valoriser la fonction universitaire / enseignement supérieur, d'innovation économique et de technologies de pointes de Cap Excellence
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.1.1 Renforcer les coopérations entre la recherche, l'innovation expérimentale et les entreprises
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Favoriser l'innovation dans la création d'entreprises et la pérennité des projets, notamment dans les premières années de lancement
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p><i>Un incubateur est une structure d'accompagnement à la création d'entreprise qui permet de tester une future activité.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Développer une structure d'accueil incubateur au sein de Cap Entreprendre en lien avec l'Université, les instituts de recherche et les entreprises locales : <ul style="list-style-type: none"> Analyser les opportunités de création d'un incubateur (marché) Identifier les partenaires mobilisables financiers et institutionnels et les conditions de portage de projet Identifier les programmes d'incubation potentiels en partenariat avec l'Université, les instituts de recherche et les entreprises locales Spécifier les conditions de gestion, d'animation, d'accompagnement des porteurs de projets au sein du futur incubateur – et le lieu de la structure Accompagner la mise en service du projet (phase opérationnelle de travaux, recrutement RH, conception des programmes d'incubation en lien avec l'animateur du site, lancement de l'appel à candidature des futurs bénéficiaires, promotion et communication) Une partie des candidats / projets sélectionnés relèveront du champ de l'ESS et de l'économie circulaire. Créer un réseau d'incubateurs caribéens (agropark, santé, numérique) : <ul style="list-style-type: none"> Identifier les équipements Être à l'initiative d'une réunion d'échange et de présentation avec les incubateurs volontaires Réaliser 1 atelier pour définir les conditions de partenariats possibles

OBJECTIF DE RÉALISATION	Incubateur - Etude : 2028 / Mise en service : 2029 --- Réseau d'incubateurs caribéens : 2030	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction de l'Innovation et de l'Accompagnement des Entreprises	Etat, Région, Entreprises, Université des Antilles, BPI France, Banques des Territoires, CCI, CMA, Réseau RETIS, Synergile, ADEME, CC French Tech
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Etudes : 30 000 € / Investissements et fonctionnement : intégrer à Cap Entreprendre	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de créateurs d'entreprises et de projets accompagnés dans la structure d'incubateur, nombre d'entreprises issues de QPV	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



ACTION 23 : ANIMER LE PROGRAMME TERRITOIRE D'INDUSTRIE

AXE STRATÉGIQUE :	2.1 Valoriser la fonction universitaire / enseignement supérieur, d'innovation économique et de technologies de pointes de Cap Excellence
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.1.2 Développer la visibilité, la promotion et l'internationalisation des formations d'excellence et d'innovation
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Mettre en œuvre les actions définies dans le cadre du Programme Territoire d'Industrie
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> L'action se réfère aux actions du programme Territoire d'Industrie 2023-2027, dont les actions sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Agropark - Accompagnement à la structuration de filières Audacia Technopôle Caraïbes Usine de traitement et de valorisation des déchets et des sargasses « cartographie et attractivités des métiers-formations » de l'industrie Étude(s) prospective(s) de reconversion de friches industrielles Mise en œuvre de l'Ecologie Industrielle Territoriale FFSD, Formation collective en développement durable stratégique Plateau technique BEPOSDOM Ecole de production dans la filière Electricité "La Caribéenne de recyclage" Création d'une newsletter TI Mise en place d'un comité de financeurs privés dédiés à TI CAPEX "Réaliser un répertoire / guide des acteurs de l'industrie de Cap Excellence" Valoriser les métiers de l'industrie et démultiplier les liens écoles-entreprises via des visites scolaires dans les industries

OBJECTIF DE RÉALISATION	(En cours)
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Coordination des Services
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Se référer aux fiches actions Territoire d'Industrie
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Se référer aux fiches actions Territoire d'Industrie
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Se référer aux fiches actions Territoire d'Industrie



ACTION 24 : CRÉER DES OUTILS NUMÉRIQUES DE VALORISATION DES MÉTIERS

AXE STRATÉGIQUE :	2.1 Valoriser la fonction universitaire / enseignement supérieur, d'innovation économique et de technologies de pointes de Cap Excellence	
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.1.2 Développer la visibilité, la promotion et l'internationalisation des formations d'excellence et d'innovation	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer l'attractivité des filières stratégiques et en tension (formations et métiers) sur Cap Excellence	
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Créer un espace découverte des métiers pédagogique (possible projet « Réalité Virtuelle » déployé dans les établissements scolaires, plateforme numérique intégrée au site internet de Cap Excellence, « salon » spécifique dans la Cité de l'Emploi, ...) Identifier avec les partenaires « emplois / formations » les potentialités de développement de solutions numériques innovantes, et les capacités de mise en œuvre (structure pilote, publics cibles, financement) Créer, en concertation avec les entreprises et partenaires, des films promotionnels sur les métiers en tension 	
OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2029 / Mise en œuvre : 2030	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités	Etat, Région, France Travail, Université et établissements d'enseignement, Entreprises et associations d'entreprises, associations (France Immersive Learning par exemple), Maison Familiale et Rurale
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	20 000 € (+ couts de promotion / communication)	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre d'utilisations de l'espace découverte des métiers, nombre d'élèves participants / nombre d'entreprises partenaires	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



AXE 2.2 - DÉVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT ET LA CRÉATION D'ACTIVITÉ

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 2.2.1 Renforcer la promotion des structures d'accueil, de créations d'entreprises et d'innovation

CONTEXTE : Cap Excellence dispose d'un tissu économique dynamique, caractérisé par un nombre important de créations d'établissements, mais qui souffrent d'un faible taux de survie à 3 ans, y compris sur les filières identifiées comme stratégiques. Pourtant, Cap Excellence et ses partenaires disposent d'un panel d'offre d'équipements d'accueil et d'accompagnement qui constituent des atouts majeurs, qu'il convient de mieux organiser et promouvoir.

IMPACTS ATTENDUS :

- Plus de créations d'entreprises, notamment dans les secteurs d'innovation cibles, et des entreprises plus pérennes

ACTIONS : Action 25 : Réaliser une cartographie des équipements d'implantation et d'installation des porteurs de projets

Priorité 2

Action 26 : Organiser des évènements « Innovation »

Priorité 2

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 2.2.2 Inciter et développer l'accompagnement des porteurs de projets innovants

CONTEXTE : Cap Excellence dispose d'un tissu économique dynamique, caractérisé par un nombre important de créations d'établissements, mais ces établissements restent, trop souvent, à faible valeur ajoutée. Pourtant, l'écosystème local dispose d'une structuration favorable à l'émergence de projets innovants (CHU, grandes entreprises, Université, ...). Cap Excellence souhaite ainsi inciter au développement de projets innovants en renforçant la mobilisation de ses partenaires mais aussi la promotion et la visibilité de ces projets.

IMPACTS ATTENDUS :

- Plus de projets innovants, notamment dans les secteurs cibles, avec des « retombées » économiques davantage valorisées

ACTIONS : Action 27 : Développer des concours et appels à projets

Priorité 3

Action 28 : Organisation d'un Forum caribéen de l'innovation et de la recherche à Cap Excellence

Priorité 3

Priorité 2

ACTION 25 : RÉALISER UNE CARTOGRAPHIE DES ÉQUIPEMENTS D'IMPLANTATION ET D'INSTALLATION DES PORTEURS DE PROJETS



AXE STRATÉGIQUE :	2.2 Développer l'entrepreneuriat et la création d'activité
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.2.1 Renforcer la promotion des structures d'accueil, de créations d'entreprises et d'innovation
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Favoriser la création d'entreprises et la pérennité des projets, notamment dans les premières années de lancement
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les capacités d'accueil au sein des établissements d'enseignement, de santé, des entreprises, des collectivités : laboratoires, FabLab, salles de coworking, espace Manhattan, LACAVE, Technopôle AUDACIA, AgropPark, ... : <ul style="list-style-type: none"> Identifier l'ensemble des équipements publics, institutionnels, privés accueillant des créateurs d'entreprises / de projets Identifier, régulièrement (une fois par mois – à préciser selon taux de rotation moyen au sein des équipement – retour des gestionnaires d'équipements), les capacités d'accueil sur l'ensemble de ces équipements Promouvoir les équipements, les conditions d'accessibilité et les disponibilités via le site internet de Cap Excellence Intégrer la cartographie dans le ** Guichet Unique Cap Entreprendre**

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2026	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction de l'Innovation et de l'Accompagnement des Entreprises	Etat, Région, I-nova, Entreprises, BPI France, Banques des Territoires, CCI, CMA, Synergile, ADEME, CC French Tech, associations
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	0€	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre (et disponibilités) des places d'accueils dans les équipements de créations d'entreprises et d'innovation Nombre d'entreprises implantées	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



ACTION 26 : ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS « INNOVATION »

AXE STRATÉGIQUE :	2.2 Développer l'entrepreneuriat et la création d'activité
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.2.1 Renforcer la promotion des structures d'accueil, de créations d'entreprises et d'innovation
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Valoriser les projets innovants et renforcer leur visibilité et leur intégration dans l'écosystème local
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Créer un agenda de l'Innovation, évènements réguliers sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> Recenser les évènements existants publics, institutionnels, privés, ... Créer un « Agenda », publication d'information numérique et physique + newsletter trimestrielle à diffuser + affiches de l'agenda de l'innovation au sein des équipements d'accueil Favoriser le développement de parrainages, de mécénats, de relations BtoB entre les structures existantes (publiques ou privées), les entreprises et les acteurs de l'innovation (instituts de recherche, établissements d'enseignement, ...) : <ul style="list-style-type: none"> Organiser, une fois par an, un évènement entre les différents gestionnaires d'équipements (publics, privés, institutionnels), les entreprises locales et les partenaires (Région, Université, BPI France, associations) pour : <ul style="list-style-type: none"> Présenter les porteurs de projets accueillis au sein des équipements et leurs projets / besoins (notamment de financement) Promouvoir les porteurs de projets lauréats des différents appels à projets / concours organisés sur le territoire Renforcer les relations plus informelles entre porteurs de projets Etudier les opportunités de participations financières des entreprises locales au bénéfice des lauréats d'appels à projets : <ul style="list-style-type: none"> Communication globale sur les intérêts pour les entreprises et le territoire (campagne de communication ciblée vers les entreprises) Echanges directs et personnalisés pour définir les conditions de participation Développer les partages d'expériences, bonnes pratiques : <ul style="list-style-type: none"> Identifier les partenaires « Innovation » Organiser (ou participer à) des ateliers réguliers d'échanges, structurant un réseau des créateurs d'entreprises, avec un partenariat des « grandes » entreprises ou entreprises innovantes locales, réseaux BtoB > inviter les acteurs à des ateliers

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2026	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction de l'Innovation et de l'Accompagnement des Entreprises	Etat, Région, I-nova, Entreprises, BPI France, Banques des Territoires, CCI, CMA, Synergile, ADEME, French Tech, associations
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Agenda de l'innovation : 5000 € par an / Evènements Innovation : 50 000 € par an / Atelier d'échanges Innovation (portée locale) : 15000 € / an	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre (et disponibilités) des places d'accueils dans les équipements de créations d'entreprises et d'innovation Nombre d'entreprises implantées	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



ACTION 27 : DÉVELOPPER DES CONCOURS ET APPELS À PROJETS

AXE STRATÉGIQUE :	2.2 Développer l'entrepreneuriat et la création d'activité
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.2.2 Inciter et développer l'accompagnement des porteurs de projets innovants
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Favoriser le développement et la visibilité de projets innovants
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Développer des concours (avantage promotionnel de mise en visibilité et crédibilité) / appels à projets (avantage financier et logistique) locaux sur des secteurs spécifiques : numérique, économie circulaire, ESS, agro-transformation : <ul style="list-style-type: none"> Définir les cibles et modalités de mise en œuvre au regard des aides partenariales disponibles Communiquer et promouvoir les concours / appels à projets via emailing d'abonnés Valoriser et promouvoir les lauréats (publications sur le site internet Cap Excellence, invitations aux évènements) Lancer des appels à projets caraïbéens pour attirer des start-up innovantes sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> Identifier les structures « innovation » partenaires, Structurer un réseau caraïbéen en concertation et conventionnement avec les partenaires identifiés, Définir les modalités de mise en œuvre des appels à projets

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2027	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction de l'Innovation et de l'Accompagnement des Entreprises	Etat, Région, I-nova, Entreprises, BPI France, Banques des Territoires, CCI, CMA, Synergîle, ADEME, CC French Tech, associations, autres partenaires caraïbéens, Fondations
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Appels à projets : 15 000 € / an	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de concours / Appels à projets / AMI recensés (et identification des lauréats)	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



ACTION 28 : ORGANISATION D'UN FORUM CARIBÉEN DE L'INNOVATION ET DE LA RECHERCHE À CAP EXCELLENCE

AXE STRATÉGIQUE :	2.2 Développer l'entrepreneuriat et la création d'activité
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.2.2 Inciter et développer l'accompagnement des porteurs de projets innovants
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer l'internationalisation des démarches d'innovation
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p>L'organisation d'un Forum caribéen de l'innovation et de la recherche à Cap Excellence vise à promouvoir l'innovation et la recherche des acteurs caraïbéens, de renforcer les liens entre les territoires (partages d'expériences, de pratiques, mobilité des acteurs, échanges sur les stratégies, ...), d'échanger sur les défis spécifiques de la Caraïbe, de promouvoir, attirer l'attention sur les acteurs présents.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer un consortium caribéen (UAG, OECS, CARICOM) • Organisation annuelle d'un Forum caribéen de l'innovation et de la recherche à Cap Excellence : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les partenaires mobilisables, financiers et techniques • Définir les modalités et conditions de mise en œuvre et de promotion / communication

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2028 – Fréquence 1 par an	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités	Etat, Région, I-nova, Entreprises, BPI France, Banques des Territoires, CCI, CMA, Synergîle, ADEME, CC French Tech, associations, autres partenaires caraïbéens
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	100 000 € / an	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de participants	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	

AXE 2.3 - FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS LEUR PROJET D'IMPLANTATION, D'EXTENSION, DE DÉVELOPPEMENT

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 2.3.1 Mettre en place un « Guichet Unique » économique pour accueillir, guider et fidéliser les acteurs économiques

CONTEXTE :

Cap Excellence a mis en place, à travers son initiative « Cap Entreprendre », un guichet unique à destination de l'ensemble des porteurs de projets du territoire. Néanmoins, cet équipement et l'offre de services reste trop peu connue, surtout auprès des TPE. Le renforcement des canaux de promotion et de communication de Cap Entreprendre constitue ainsi une action essentielle pour renforcer sa visibilité sur le territoire, pour mieux accompagner les entreprises locales.

IMPACTS ATTENDUS :

- Une professionnalisation et un ancrage dans l'écosystème local accrues des entreprises par une offre d'accompagnement mieux connue

ACTIONS :

Action 29 : Engager une démarche pro-active du Guichet Unique (communication, promotion) et assurer le suivi des porteurs de projets

Priorité 1



ACTION 29 : ENGAGER UNE DÉMARCHE PRO-ACTIVE DU GUICHET UNIQUE (COMMUNICATION, PROMOTION) ET ASSURER LE SUIVI DES PORTEURS DE PROJETS

AXE STRATÉGIQUE :	2.3 Favoriser l'accompagnement des entreprises dans leur projet d'implantation, d'extension, de développement	
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.3.1 Mettre en place un « Guichet Unique » économique pour accueillir, guider et fidéliser les acteurs économiques	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer l'accueil et l'accompagnement de l'ensemble des acteurs de l'écosystème local	
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Engager une démarche pro-active (communication, promotion) auprès des entreprises, porteurs de projets et des salariés pour faire connaître les actions de la collectivité et les accompagnements possibles : <ul style="list-style-type: none"> Numéro de téléphone unique, Service « ChatBot » sur le site internet de Cap Excellence, Créations (et diffusion) de guides et catalogues d'informations Structurer en interne un outil de suivi des porteurs de projets (« portefeuille client ») identifiant les grandes informations et caractéristiques des projets existants, ainsi que des entreprises motrices du territoire et des prospects. 	
OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2026	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction de l'Innovation et de l'Accompagnement des Entreprises	Région, CCI, CMA, Chambre d'Agriculture, OPCO, Transition Pro, organisations patronales, fédérations et syndicat de filières, URSAFF, CGSS, Département, France Travail, Mission Locale,
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Guides et catalogues d'informations : 5000 € / an Logiciel de suivi « Portefeuille porteurs de projets » : 2000 € / an	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre d'entreprises / porteurs de projets accueillis par : <ul style="list-style-type: none"> type d'entrée (physique, téléphone, chatbot, ...) catégories d'accompagnement / de besoin (emploi, formation, transitions numérique / écologiques / énergétiques, gestion ZAE, ...) Localisation géographique (dont échelle QPV) Taux de satisfaction des entreprises / délai de réponse GU 	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : 100 %	

AXE 2.4 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS TERRITORIAUX POUR FAVORISER L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION DES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIMAIRE ET D'AGRO-TRANSFORMATION

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 2.4.1 Faciliter les installations, transmissions et adaptations des exploitations

CONTEXTE :

Les activités agricoles de la pêche et de la mer constituent des filières économiques spécifiques, identifiées comme stratégiques pour Cap Excellence. Ces filières doivent être intégrées aux actions définies dans le présent Schéma Directeur de Développement Economique (en termes d'emplois, de formations, d'accompagnement des porteurs de projets, ...) mais disposent aussi d'une stratégie territoriale dédiée, détaillée à travers le Projet Alimentaire Territorial / Capvore.

Cette fiche action reprend, en cohérence et complémentarité, les éléments synthétiques du PAT, afin d'assurer l'articulation avec le SDDE.

IMPACTS ATTENDUS :

- La pérennisation, voire le développement, des établissements agricoles / pêche / mer

ACTIONS : Action 30 : Préfiguration et accompagnement des projets issus du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Priorité 1

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 2.4.2 Développer les expérimentations agricoles, de la pêche / mer et de l'agro-transformation

ACTIONS :

Action 31 : Créer le Pôle Commercial de valorisation des produits locaux de l'AgroPark

Priorité 1

Action 32 : Créer un club « producteurs » et « fournisseurs » caribéens

Priorité 3

Priorité 1



ACTION 30 : PRÉFIGURATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ISSUS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

AXE STRATÉGIQUE :	2.4 Accompagner les acteurs territoriaux pour favoriser l'installation et la transmission des entreprises du secteur primaire et d'agro-transformation
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.4.1 Faciliter les installations, transmissions et adaptations des exploitations
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Contribuer à la consolidation et au développement des entreprises des filières de l'agro-transformation et de l'agriculture durables.
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p>L'action se réfère aux actions du Projet Alimentaire Territoriale dont les actions sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la transmission des entreprises de pêche entre générations • Accompagner les agro-transformateurs de leur installation à leur développement et animer un réseau • Mettre en place des sessions de formation à destination des marins pêcheurs actuels et en devenir • Mutualisation des services administratifs (secrétariat, comptabilité) pour les marins pêcheurs via une structure commune (GIE etc.) • Créer une plateforme technologique à l'instar du Pôle Agro-ressources et de Recherche de Martinique (PARM) qui soutient la valorisation des agro-ressources • Définir une stratégie rationnelle d'équipement des ports de pêche et des points de vente ainsi que des flottes • Diversifier la ressource disponible avec les produits de l'aquaculture • Développer l'agro-transformation des produits de la mer pour répondre aux attentes de la frange de la population consommant peu ou pas de poisson frais • Encourager les agriculteurs du territoire de Cap Excellence à diversifier leurs cultures et à introduire de nouveaux produits afin d'élargir l'éventail de l'offre locale • Développer l'agro-transformation des surplus et produits de moindre qualité

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début (engagé) / Mise en œuvre : 2026	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Coordination des Services	Se référer aux fiches actions du Projet Alimentaire Territorial
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Se référer aux fiches actions du Projet Alimentaire Territorial	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre d'exploitations / entreprises agro- ou halio-transformations accompagnées Nombre d'emplois consolidés/créés	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Se référer aux fiches actions du Projet Alimentaire Territorial	

Priorité 1



ACTION 31 : CRÉER LE PÔLE COMMERCIAL DE VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX DE L'AGROPARK

AXE STRATÉGIQUE :	2.4 Accompagner les acteurs territoriaux pour favoriser l'installation et la transmission des entreprises du secteur primaire et d'agro-transformation
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.4.2 Développer les expérimentations agricoles, de la pêche / mer et de l'agro-transformation
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Contribuer à la consolidation et au développement des entreprises des filières de l'agro-transformation et de l'agriculture durables.
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p>Ce projet a donc pour vocation de mettre à la disposition des acteurs économiques des filières d'agro-transformation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs équipements spécifiques leur permettant de fabriquer et de distribuer leurs produits dans des conditions optimales et de sécurité alimentaire ; • Des programmes d'accompagnement et d'appui afin de favoriser l'innovation et permettre la création d'emplois. <p>Il est conçu selon 3 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Innovation et Production : Aménagement du foncier (tranche 1) et construction de pépinière (tranche 3). • Distribution : Pôle commercial de valorisation des produits locaux (tranche 2) – Village Commercial. • Jardin des espèces locales <p>CAP Excellence lance la tranche 2. Sur une surface foncière de 1.100 m², le village commercial de l'AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE a pour objectif d'apporter une solution en proposant une vitrine des richesses et des savoir-faire au travers de la production agricole transformée et la gastronomie locale.</p> <p>Ce village sera réalisé en 2 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1ère phase : Un pôle commercial de produits agricoles et agro-transformés locaux, véritable vitrine de la production locale valorisant toutes les productions locales avec une halle propice aux marchés afin de dynamiser et animer ce village et permettre aux acteurs économiques de présenter leurs produits ; • 2è phase : Un espace de restauration (Food court, restaurant, ...) pour développer la cuisine qui met en avant les produits locaux.

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début (engagé) / Mise en œuvre : 2027	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction de l'Innovation et de l'Accompagnement des Entreprises	Etat, Région
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	5 000 000 €	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Création d'entreprises / Nombre d'emplois directs et indirects créés / Nombre d'opérateurs économiques accompagnés CA cumulé des entreprises du village (déclaratif)	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : 1 000 000 € (20%) Schéma directeur de développement économique de Cap Excellence / Métropolis / 2025	Etat : 4 000 000 € (80%)



ACTION 32 : CRÉER UN CLUB « PRODUCTEURS » ET « FOURNISSEURS » CARIBÉENS

AXE STRATÉGIQUE :	2.4 Accompagner les acteurs territoriaux pour favoriser l'installation et la transmission des entreprises du secteur primaire et d'agro-transformation
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.4.2 Développer les expérimentations agricoles, de la pêche / mer et de l'agro-transformation
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Contribuer à la consolidation et au développement des entreprises des filières de l'agro-transformation et de l'agriculture durables.
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Créer un Club fournisseurs caribéens visant à identifier et favoriser les opportunités d'approvisionnement de produits agricoles et agro-alimentaires réciproque : <ul style="list-style-type: none"> Identifier les partenaires caribéens mobilisables (financeurs, techniques) pour mener l'action Réaliser des études sur l'identification des producteurs / fournisseurs, les capacités d'approvisionnement et de productions aux échelles locales à caribéennes et les opérateurs / capacités de commercialisation et de valorisation (distribution, transformation, ...) Mettre en œuvre les actions de mise en réseau entre producteurs et le reste de la filière, ainsi qu'entre les partenaires caribéens

OBJECTIF DE RÉALISATION	Identification des partenaires : 2028 / Etudes : 2029 / Mise en œuvre des actions : 2030	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Coordination des Services	Etat, Région, Chambre d'Agriculture, CCI
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Etudes : 100 000 €	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Identification des partenaires mobilisables / Capacités de production et de valorisation	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : 33 %	Autres partenaires : 66 %



AXE 2.5 - ACCOMPAGNER LES ACTEURS TERRITORIAUX DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES À LA PERSONNE

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 2.5.1 Développer des espaces d'accueil et structurer l'accompagnement des activités artisanales

CONTEXTE :

Sur Cap Excellence, les activités artisanales constituent la très grande majorité des activités locales, à la fois en termes de production / transformation que des activités d'artisans-commerçants et de services de proximité. Mais ce tissu de TPE est fragile, peu professionnalisé, et, souvent, manque de locaux d'activités fonctionnels et adaptés. En cohérence avec les stratégies de requalification et de valorisation des ZAE, et des centralités, Cap Excellence souhaite ainsi développer de nouveaux espaces d'accueil et renforcer son accompagnement pour favoriser la professionnalisation et la pérennisation des activités artisanales locales.

IMPACTS ATTENDUS :

- Accueillir davantage d'entreprises artisanales (TPE) au sein d'équipements dédiés, valorisant l'attractivité des espaces économiques

ACTIONS :

Action 33 : Mettre en place la pépinière d'entreprises en agro-transformation au sein de l'Agropark

Priorité 1

Action 34 : Aménager le square Cœur Agglo (extension de la ZAE Grand Camps Est)

Priorité 1

Action 35 : Créer un répertoire de l'artisanat « phare » d'excellence

Priorité 3

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 2.5.2 Accompagner l'attractivité et le développement des filières de santé, silver-économie et de services à la personne

CONTEXTE :

Les enjeux de développement et d'adaptation des activités liées à la santé, aux services à la personne et à la silver-économie sont majeurs à l'échelle nationale, et peut-être plus encore sur Cap Excellence, marqué par un vieillissement notable de sa population, et par la présence de grands acteurs régionaux (le CHU en premier lieu). Le renforcement des besoins doit être analysé pour mieux accompagner l'adaptation de l'offre et bâtir une stratégie spécifique territoriale en renforçant les coordinations entre acteurs et l'accessibilité de ces activités au plus près des populations résidentes.

IMPACTS ATTENDUS :

- Davantage d'établissements et d'offre de services relevant de la santé, de la silver-économie et des services à la personne sur le territoire, et une meilleure intégration dans l'écosystème local

ACTIONS :

Action 36 : Créer une pépinière d'entreprises de services à la personne

Priorité 1

Action 37 : Mettre en place un « Groupe Opérationnel « Santé / Silver Economie »

Priorité 2

Action 38 : Développer des lieux d'accueil, animation et prestations e-santé et de services à la personne

Priorité 2

Action 39 : Créer un parcours sportif Santé sur la ZAE de Providence aux Abymes

Priorité 2

Priorité 1



ACTION 33 : METTRE EN PLACE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES EN AGRO-TRANSFORMATION AU SEIN DE L'AGROPARK

AXE STRATÉGIQUE :	2.5 Accompagner les acteurs territoriaux de l'artisanat et des services à la personne
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.5.1 Développer des espaces d'accueil et structurer l'accompagnement des activités artisanales
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Sélectionner les implantations (locatifs et cession) au sein de l'AgroPark
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les conditions de sélection des implantations • Sélectionner un gestionnaire et définir les modalités de gestion • Assurer un suivi trimestriel des activités (bilan gestionnaire)

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2026	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction de l'Innovation et de l'Accompagnement des Entreprises	Gestionnaire de l'AgroPark
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	0€	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Sélection des implantations Taux de remplissage	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	

Priorité 1

ACTION 34 : AMÉNAGER LE SQUARE CŒUR AGGLO (EXTENSION DE LA ZAE GRAND CAMPS EST)



AXE STRATÉGIQUE :	2.5 Accompagner les acteurs territoriaux de l'artisanat et des services à la personne
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.5.1 Développer des espaces d'accueil et structurer l'accompagnement des activités artisanales
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Accueillir de nouvelles entreprises
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p>Le concept est de créer une zone d'activité (artisan potier déjà sur place) et de transformer deux ou trois bâtis aujourd'hui utilisés comme de l'habitat en activité ouverts sur le square. L'aménagement du square sera complété par l'ajout d'une maison du projet RUCAP déjà en cours et financée au titre de la RUCAP.</p> <p>Enfin le square se prolongera par une promenade zen le long du canal existant qui abrite une faune remarquable (présence de tortues).</p> <p>La vocation économique du lieu sera amplifiée par la création d'un arrêt du TCSP presque en face du square sur le boulevard Patrick Saint Eloi (lui aussi entièrement rénové par le Département en vu de l'arrivée du TCSP).</p> <p>Cet équipement est à l'échelle du quartier. Mais la partie économique doit se lire comme une extension de la ZA Est de Grand Camp déjà existante et actuellement en cours de rénovation.</p>

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 1er trimestre 2027 / Fin : 3 ^e trimestre 2027	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale du pôle Renouveau Urbain & Habitat	ANRU, Etat, villes de Pointe-à-Pitre, ville des Abymes, Région, Département, bailleurs, CCI, CMA
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	1 350 000 € HT	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Niveau de réalisation par tranche financée / Nombre d'activités implantés Part de structures issues des QPV	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : 270 000 € (20%)	Etat (DSIL + Fonds vert) : 1 080 000 € (80%)



ACTION 35 : CRÉER UN RÉPERTOIRE DE L'ARTISANAT « PHARE » D'EXCELLENCE

AXE STRATÉGIQUE :	2.5 Accompagner les acteurs territoriaux de l'artisanat et des services à la personne
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.5.1 Développer des espaces d'accueil et structurer l'accompagnement des activités artisanales
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Accompagner la modernisation, pérennisation et professionnalisation des activités artisanales cibles
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les activités artisanales relevant des secteurs d'activités « phares » de Cap Excellence : artisanat de réparation, métiers de marchés, orfèvrerie / joaillerie, cuir / couture • Créer un guide des entreprises existantes, visant à valoriser ces activités (attractivité touristique, commerciale, attractivité des métiers) • Intégrer ces activités, en centralités, dans la promotion de circuit touristique et la signalétique commerciale • Décliner le répertoire sous forme numérique (carte interactive, mini site) connecté aux circuits touristiques (Action 21) et au marketing territorial (Action 47) • Communiquer auprès des entreprises identifiées les services d'accompagnement possibles de Cap Entreprendre : porte à porte et mailing

OBJECTIF DE RÉALISATION	Identifier et renforcer la communication auprès des entreprises : 2027 / Créer un guide et renforcer la promotion : 2028	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités	CMA, CCI Guadeloupe, Communes membres, OTI, CTIG, Structures culturelles et filières ICC, DRAC/DAC Guadeloupe, Associations d'artisans, Designers et créateurs locaux, Agropark, Village commercial, Structures de formation professionnelle, Acteurs événementiels locaux
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Guide et promotion : 5000 € / an	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre d'entreprises du secteur identifiées Nombre d'entreprises accompagnées (via Cap Entreprendre) Évolution de leur CA ou fréquentation (enquête rapide)	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



ACTION 36 : CRÉER UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DE SERVICES À LA PERSONNE

AXE STRATÉGIQUE :	2.5 Accompagner les acteurs territoriaux de l'artisanat et des services à la personne
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.5.2 Accompagner l'attractivité et le développement des filières de santé, silver-économie et de services à la personne
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Favoriser l'accueil, la création et le développement d'entreprises, et soutenir les filières porteuses et innovantes à haute densité d'emplois
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p>La pépinière aura vocation à héberger (de façon temporaire et à des prix préférentiels) les créateurs d'entreprises, et de participer à l'aboutissement, la pérennisation et la dynamisation de leurs projets à partir de divers services d'accompagnement. Ainsi domiciliés au sein de la pépinière, les porteurs de projets pourront avoir accès à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des services communs : secrétariat, haut débit, informatique, reprographie,... • Un accompagnement et un suivi personnalisé (conseils et assistance dans les domaines suivants : juridique, bancaires, comptables, marketing...) • Des formations adaptées <p>La création de cette structure nécessite les deux étapes suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etape 1 : Réalisation d'études pré-opérationnelles (comprenant également des études d'opportunité et de faisabilité notamment sur le plan financier) • Etape 2 : Intervention d'un aménageur via une maîtrise d'ouvrage déléguée

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2026 / Fin : 2028	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités	Europe, Etat, Région, Département, CCI, CMA, Banque des Territoires, CHU, ARS (cadre / régulation SAP), URPS, Structures médico-sociales (EHPAD, SSIAD, SAAD), CRESS (beaucoup de SAP en ESS)
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Entre 700 000€ et 900 000€ (+ entre 60 000 et 80 000/an pour son fonctionnement)	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Réalisation de(s) l'opération(s) et superficie aménagée / Nombre d'entreprises soutenues et créées à terme / Nombre d'emplois créés ou confortés à terme	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL		



ACTION 37 : METTRE EN PLACE UN « GROUPE OPÉRATIONNEL « SANTÉ / SILVER ECONOMIE »

AXE STRATÉGIQUE :	2.5 Accompagner les acteurs territoriaux de l'artisanat et des services à la personne
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.5.2 Accompagner l'attractivité et le développement des filières de santé, silver-économie et de services à la personne
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer les liens entre acteurs locaux pour renforcer le développement d'actions mutualisées et coordonnées en faveur des activités et de l'offre de santé, de silver-économie et des services à la personne
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Etude préalable (ou territorialisation des études ARS) d'inventaire et d'analyse prospective des besoins (et de l'offre actuelle) en termes de santé / bien-être, d'accompagnement des séniors (silver-économie) et de services à la personne sur Cap Excellence et la Guadeloupe : <ul style="list-style-type: none"> Identifier les conditions de mise en œuvre de l'étude (portage, financement, objectifs) Identifier les acteurs territoriaux (action pouvant être intégrée à l'étude ci-avant) Sensibiliser les acteurs politiques aux problématiques de la transition démographique et des nouveaux besoins (notamment en silver-économie) : séminaire / réunions de sensibilisation à réaliser Mettre en place un portail de référencement des produits et services de santé et services à la personne (PTCE dédié + ARS) Intégrer les filières santé / silver-économie / services à la personne dans les critères de sélection des accueils au sein des équipements fonciers et immobiliers (incubateur, pépinière / hôtel d'entreprises) Organiser des ateliers d'échanges pour identifier les évolutions des besoins, et bâtir une feuille de route stratégique « Silver-économie » Articuler le groupe opérationnel santé / silver-économie avec les autres actions du SDDE : Action 36 – Pépinière d'entreprises SAP : coordination pour identifier les besoins des structures hébergées et favoriser l'émergence d'entreprises de services en santé et autonomie./ Action 38 – Lieux d'accueil, d'animation et de prestations e-santé : contribution à la définition des services, de l'animation économique et des expérimentations à porter ./ Action 39 – Parcours santé ZAE Providence : cohérence avec les actions de prévention, bien-être et attractivité autour des zones économiques.

OBJECTIF DE RÉALISATION	Etudes de mise en place et stratégiques : 2027-2029 / Mise en œuvre des actions opérationnelles : à partir de 2030	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités	Etat, Région, CRESS, ARS, Département, CHU, Cliniques / établissements privés, Professionnels de santé libéraux (URPS), Réseaux professionnels (CPTS, associations de santé), Structures médico-sociales / SAPA, Acteurs du numérique en santé (solutions e-santé, télésurveillance, etc.) , CCI, CMA, PTCE, liste non exhaustive
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Ateliers / séminaires : 5000 € par an Portail de référencement des produits et services de santé et services à la personne : 10 000 €	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre d'ateliers de travail réalisés (+ participations)	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/ Schéma directeur de développement économique de Cap Excellence / Métropolis / 2025	



ACTION 38 : DÉVELOPPER DES LIEUX D'ACCUEIL, ANIMATION ET PRESTATIONS E-SANTÉ ET DE SERVICES À LA PERSONNE

AXE STRATÉGIQUE :	2.5 Accompagner les acteurs territoriaux de l'artisanat et des services à la personne
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.5.2 Accompagner l'attractivité et le développement des filières de santé, silver-économie et de services à la personne
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer les liens entre acteurs locaux pour renforcer le développement d'actions mutualisées et coordonnées en faveur des activités et de l'offre de santé, de silver-économie et des services à la personne
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Créer un lieu unique et fédérateur d'accueil et d'animation de la filière Santé / Silver-Economie (site Perrin) + ZAE Est Grand Camp <ul style="list-style-type: none"> Préserver, au sein des capacités foncières / immobilières une part des espaces programmés dans la ZAC à la constitution d'un pôle / équipement dédié à l'accueil d'activités relevant de la silver-économie et de la santé (services / commerces / recherche et innovation : perte d'autonomie, handicap, formation des professionnels, recherche en biologie du vieillissement et épidémiologie, ...) Identifier les opportunités de portage de projet via une maîtrise publique (appel à projet) ou l'accompagnement des porteurs de projets privés Favoriser le développement des prestations e-santé et de services à la personne en structures de centralités : <ul style="list-style-type: none"> Identifier des espaces d'accueil en mobilisant les friches, espaces sous-occupés ou vacants prioritairement, Intégrer les filières santé / silver-économie / services à la personne dans les critères de sélection des accueils au sein des équipements fonciers et immobiliers (incubateur, pépinière / hôtel d'entreprises) Guider les porteurs de projets vers les partenaires compétents spécifiques, notamment en matière de transitions numériques, de parcours de professionnalisation, d'accompagnement ingénierie (formation, évaluation technique)

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2026	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités	Etat, Région, CRESS, ARS, Département, CHU, Cliniques / établissements privés, Professionnels de santé libéraux (URPS), Réseaux professionnels (CPTS, associations de santé), Structures médico-sociales / SAPA, Acteurs du numérique en santé (solutions e-santé, télésurveillance, etc.) , CCI, CMA, PTCE, liste non exhaustive
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	0€	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de locaux dédiés aux activités de santé / silver-économie / services à la personne / Nombre de porteurs de projets accompagnés /	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	

Priorité 2



ACTION 39 : CRÉER UN PARCOURS SPORTIF SANTÉ SUR LA ZAE DE PROVIDENCE AUX ABYMES

AXE STRATÉGIQUE :	2.5 Accompagner les acteurs territoriaux de l'artisanat et des services à la personne	
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.5.2 Accompagner l'attractivité et le développement des filières de santé, silver-économie et de services à la personne	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Accompagner la création d'un pôle santé attractif	
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p>Le projet de parcours sportif et de santé va permettre comme son nom l'indique de préserver l'hygiène de vie des usagers en contribuant à une dynamique active et sportive. Un effort physique régulier améliore l'état de santé physique et mental, et participe au renforcement du système immunitaire. Encourager le plus grand nombre à faire de l'activité, c'est améliorer leur bien-être en s'appuyant sur les données de l'Organisation Mondiale de la Santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Permettre aux usagers de tout âge de la zone d'accéder à une batterie d'ateliers d'activité physique : <ul style="list-style-type: none"> • Combattre les maladies chroniques (surpoids, cardiovasculaire, ...) • Permettre aux jeunes de pratiquer des activités physiques par l'utilisation d'un programme personnalisé, • Améliorer de la qualité de vie au travail dans la ZAE 2. Proposer et renouveler s'il le faut des séquences d'activités pour ainsi assurer l'attractivité et l'utilisation du parcours pour TOUS en libre accès 3. Encadrer la mise à disposition des équipements en assurant la maintenance des équipements du parcours, prévoyant une couverture assurantielle nécessaire à la protection des usagers 4. Attirer des entreprises de santé / services 	
OBJECTIF DE RÉALISATION	Travaux : 2025 / Mise en service : 2026	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Des Ressources Techniques	CHU (prévention & sport santé), ARS (programme sport-santé), associations sportives & médico-sportives, EPS/éducateurs sportifs/clubs locaux, Mutuelles/assurance santé
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	580 000 € HT	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Réalisation des travaux nombre de salariés / entreprises utilisant le parcours (enquête simple) / nombre de nouvelles activités "santé / sport / bien-être" installées dans la ZAE après réalisation	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	

cap excellence
 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
 ABYMES • BAIE-MAHAULT • POINTE-À-PITRE
CAP ENTREPRENDRE



 **Toyota**
 Professionnel

PLAFONDS / C
 rie bois & alu Planch

Accusé de réception - Ministère de l'Énergie
 971-200018653-20260206-20260206
 Ministère de l'Énergie
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 20/02/2026
 Publication : 20/02/2026

NOUVEAU DÉVELOPPEMENT URBAIN
 cap excellence
 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
 ABYMES • BAIE-MAHAULT • POINTE-À-PITRE

RU CAP

Aménagement de la zone d'Activités Est de Grand-Camp
 Maîtrise d'Ouvrage

SE.M.A.G.
 Pôle de Grand-Camp
 97100 LES ABYMES
 Tél: 09 92 23 00

S.I.O.
 Lot 13 La Paroisse Grand-Camp
 97100 LES ABYMES
 Tél: 09 92 23 00

Concédant
 ABYMES
 VILLE DES ABYMES
 Rue Achille Saint-Bonnet
 97100 LES ABYMES
 Tél: 09 92 23 00

Coordination de sécurité protection santé
 ARTELIA
 Caribes Paysages
 Urban
 SCOTIC

Entreprises
 BMT
 GLE
 L'ARTISAN
 L'ARTISAN
 L'ARTISAN

Coût de l'Opération
9.414.025€

REPUBLIQUE FRANÇAISE
 ANR
 Action Logement



AXE 2.6 – ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DU TISSU INDUSTRIEL ET LOGISTIQUE

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 2.6.1 Développer de nouvelles solutions logistiques de proximité

CONTEXTE :

Les secteurs industriels et logistique connaissent de profondes mutations liées d'une part à l'évolution des modes de consommation (notamment vers plus de réactivité et de proximité), d'autre part liée aux nécessaires adaptations écologiques et énergétiques. Cap Excellence souhaite ainsi renforcer son accompagnement auprès des activités industrielles et logistiques, de toute taille, pour favoriser l'émergence de projets innovants.

IMPACTS ATTENDUS :

- De nouvelles activités industrielles et logistiques répondant à l'évolution des attentes sociétales, environnementales et économiques

ACTIONS :

Action 40 : Développer des « micro-hubs » de logistique de proximité sur l'espace public

Priorité 3

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 2.6.2 Poursuivre la démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale

ACTIONS :

Action 41 : Renforcer la sensibilisation, promotion et animation des démarches d'Ecologie Industrielle Territoriale

Priorité 1

Action 42 : Etudier les opportunités de développement de process et espaces mutualisés au sein des ZAE

Priorité 2

ACTION 40 : DÉVELOPPER DES « MICRO-HUBS » DE LOGISTIQUE DE PROXIMITÉ SUR L'ESPACE PUBLIC



AXE STRATÉGIQUE :	Axe 2.6 – Accompagner les mutations du tissu industriel et logistique
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.6.1 Développer de nouvelles solutions logistiques de proximité
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Favoriser le développement de nouvelles solutions logistiques répondant aux besoins de proximité
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Développer des « micro-hubs » de logistique de proximité sur l'espace public (points d'accueil des marchandises, voirie multi-usages, consignes, ...) : <ul style="list-style-type: none"> Intégrer les modalités d'implantation de ces équipements de logistique commerciales au sein du futur DAACL du SCoT Identifier les opportunités et capacités d'implantation dans le cadre des opérations de remobilisation des espaces sous-occupés en centralités (et / ou en ZAE, selon les choix stratégiques d'implantations) 3 sites pilotes (Pointe-à-Pitre, Jarry, Providence) Développer des appels à projets pour favoriser le développement de ces équipements sur les espaces stratégiques sous maîtrise publique ou partenariale

OBJECTIF DE RÉALISATION	DAACL : 2025 / Identification des opportunités et appels à projets : à partir de 2026	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe du Développement Durable	Communes, Etat, Région, CCI, CMA, Grand Port Maritime de Guadeloupe
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Dotation Appels à projets : 10 000 € par an	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de « micro-hubs » logistiques existants et accompagnés / Nombre d'entreprises utilisatrices / Taux d'occupation du hub	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	

Priorité 1



ACTION 41 : RENFORCER LA SENSIBILISATION, PROMOTION ET ANIMATION DES DÉMARCHES D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE

AXE STRATÉGIQUE :	Axe 2.6 – Accompagner les mutations du tissu industriel et logistique
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.6.2 Poursuivre la démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer la sensibilisation des entreprises
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Définir un programme d'animation / sensibilisation auprès des entreprises avec Synergîles : <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les actions des associations locales existantes en termes d'animation, de communication et de promotion auprès des entreprises Réaliser des ateliers de rencontres inter-territoriales regroupant l'ensemble des acteurs industriels (associations d'entreprises, collectivités, chambres consulaires, région, ...) : échanges d'expériences, formations, visites d'entreprises. Créer des guides et affiches de sensibilisation

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2026 / Fréquence d'animation à définir dans le programme partenarial	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Coordination des Services (programme Territoires d'industrie) / Direction Générale des Ressources Techniques (prévention des déchets et Partenariats)	Etat, Région, ADEME, Synergîles, associations d'entreprises
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	20 000 € par an	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre d'ateliers réalisés / Nombre de participants aux ateliers	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



ACTION 42 : ETUDIER LES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE PROCESS ET ESPACES MUTUALISÉS AU SEIN DES ZAE

AXE STRATÉGIQUE :	Axe 2.6 – Accompagner les mutations du tissu industriel et logistique	
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	2.6.2 Poursuivre la démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Mettre en synergies les entreprises locales pour optimiser les ressources, favoriser l'innovation et ancrer localement les entreprises et leurs process	
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p>Intégrer les éléments d'études lors des opérations de requalification de ZAE et des divers ateliers et démarches partenariales engagées avec les entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> Appréhender la création sein des ZAE, des espaces et process mutualisés pouvant être portés par des partenariats public/privé : énergies industrielles et logistiques, déchets, gestion des flux de matériaux, ... : <ul style="list-style-type: none"> Identifier les besoins des entreprises et les solutions de mutualisation Identifier les capacités de faisabilité technique de mutualisation et d'aménagement d'espaces mutualisés, notamment dans le cadre des opérations de requalification des ZAE Appréhender les modalités de montages juridiques et financiers Identifier les synergies et filières circulaires possibles et accompagner leur mise en place, notamment dans le cadre de l'élaboration d'une démarche type « toile industrielle » ou d'un schéma d'approvisionnement à l'échelle de Cap Excellence (voire avec intégration des EPCI voisins) : <ul style="list-style-type: none"> Identifier les besoins potentiels et solutions existantes auprès des entreprises du territoire (animations, mises en réseaux) Renforcer la connaissance sur les entreprises locales auprès des différents partenaires et des entreprises elles-mêmes (localisation, typologies-capacités-volumes de productions, typologies-capacités-volumes de consommations, liens économiques et contractuels, ...) Constituer une base de données et un système de visualisation dynamique 	
OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2028	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Général des Ressources Techniques	Etat, Région, Département, Synergîles, CCI, CMA, ADEME, EPCI voisins, Entreprise et associations d'entreprises, syndicats de gestion (eau et assainissement, déchets, énergies, numérique, ...)
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Toile industrielle » ou schéma d'approvisionnement (étude) : 80 000 €	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre d'animations « EIT » réalisées et nombre de participants / Nombre d'entreprises / projets accompagnés	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



Accusé de réception - Ministère de
971-200018653-20260206-20260206
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/02/2026
Publication : 20/02/2026

Défi

3

**CAP EXCELLENCE : UN
TERRITOIRE ÉCONOMIQUEMENT
ATTRACTIF, RÉACTIF ET
FÉDÉRATEUR**

AXE 3.1 – STRUCTURER UNE POLITIQUE DE PROMOTION ET DE MARKETING ÉCO-TERRITORIAL

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 3.1.1 Renforcer la communication et l'information auprès des entreprises et actifs locaux

CONTEXTE :

Cap Excellence est un territoire économique dynamique, bénéficiant du plus important tissu économique guadeloupéen (en nombre d'établissements). Cette structure économique est un atout indéniable pour le territoire, mais rend aussi plus complexe (car d'envergure) les actions de communication et d'information auprès de l'ensemble des porteurs de projets. Pourtant, afin de mieux accompagner les entreprises et les actifs, le renforcement de cette communication avec les porteurs de projets, et entre eux, est indispensable pour favoriser la mise en relation des actions, des idées, des synergies et renforcer collectivement la compétitivité et l'attractivité de l'économie locale.

IMPACTS ATTENDUS :

- Plus de porteurs de projets bénéficiant de l'information de services d'accompagnement
- Plus de participations dans les évènements professionnels

ACTIONS :

Action 43 : Créer une newsletter « Territoires d'Industrie » et un « guide de l'industrie »

Priorité 1

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 3.1.2 Développer une stratégie de marketing économique et d'attractivité territoriale

CONTEXTE :

Le territoire de Cap Excellence dispose de nombreux atouts d'attractivité et de valorisation, et bénéficie d'un potentiel économique et touristique majeur. Cap Excellence (et ses partenaires) réalise un certain nombre de communications, de promotion de ses actions, mais ces démarches restent relativement peu coordonnées, soit sectorielle ou thématique (le site internet capexcellence.net étant, par exemple, assez peu « promotionnel » du territoire). Le développement d'une réelle stratégie de marketing territorial (résidentiel, étudiant, économique, touristique, ...) valorisant l'ensemble de l'écosystème local, dans sa globalité et sa transversalité, doit permettre au territoire de renforcer son positionnement attractif et dynamique à l'échelle guadeloupéenne, mais aussi nationale et caribéenne.

IMPACTS ATTENDUS :

- Une promotion globale du territoire, permettant de renforcer à la fois l'attractivité résidentielle, étudiante, économique, touristique, ...

ACTIONS :

Action 44 : Développer un showroom caribéen de l'agro-transformation à l'Agropark : journées de l'agrobusiness

Priorité 1

Action 45 : Communiquer sur le développement économique à travers les différents supports internes

Priorité 2

Action 46 : Développer une marque territoriale

Priorité 2

Action 47 : Promouvoir l'économie territoriale sur les grands sites touristiques

Priorité 3



ACTION 43 : CRÉER UNE NEWSLETTER « TERRITOIRES D'INDUSTRIE » ET UN « GUIDE DE L'INDUSTRIE »

AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.1 – Structurer une politique de promotion et de marketing éco-territorial
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.1.1 Renforcer la communication et l'information auprès des entreprises et actifs locaux
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :	Informers les entreprises industrielles locales - Fédérer et dynamiser la communauté d'acteurs industriels du territoire - Augmenter la visibilité du programme Territoire D'industrie auprès des industries du territoire
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la e-newsletter Territoire D'industrie <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la visibilité du programme Territoire D'industrie auprès des industries du territoire • Informer sur les initiatives, opportunités et projets locaux • Fédérer un réseau de lecteurs de la newsletter • Pour le guide numérique de l'industrie : produire un Guide de l'Industrie intégrant un Annuaire Industriel recensant les entreprises du territoire, leurs capacités de production, leurs équipements, certifications et marchés, afin de favoriser les collaborations inter-entreprises et la prospection économique. <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la visibilité et attractivité des acteurs économiques et du territoire • Renforcer les partenariats locaux • Accompagner les entreprises • Structurer l'écosystème industriel local

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2026	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence - Direction Générale Adjointe Coordination des Services en lien avec la DARCOM	DEETS, Préfecture, Région Guadeloupe, BPI, ADEME, Business France, France Travail, Banque Des Territoires, Action Logement CCI / CMA : relais d'informations et diffusion. Entreprises locales : fourniture de contenus (portraits, innovations). Région, DREETS, Bpifrance : mise en avant des dispositifs d'appui aux industries
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	10 000€	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre d'abonnements et de téléchargements de la e-newsletter et du guide des industries Taux d'ouverture moyen Nombre de désabonnements	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	100% Cap Excellence (fonctionnement)	



ACTION 44 : DÉVELOPPER UN SHOWROOM CARIBÉEN DE L'AGRO-TRANSFORMATION À L'AGROPARK : JOURNÉES DE L'AGROBUSINESS

AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.1 – Structurer une politique de promotion et de marketing éco-territorial
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.1.2 Développer une stratégie de marketing économique et d'attractivité territoriale
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Faire de l'agro-transformation tropicale la marque de fabrique et le label de Cap Excellence au travers de ses équipements (AgroPark) et de manifestations référentes. Créer un espace de présentation simple et modulable, au sein d'un local existant sur l'Agropark, permettant d'exposer une sélection de produits agro-transformés de Cap Excellence et de quelques partenaires caribéens, et d'organiser ponctuellement des rencontres professionnelles.
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'un local existant de l'Agropark • Exposition de produits locaux et ceux de 2-3 îles partenaires (10 à 15 entreprises exposées (CapEx) / 4 à 6 entreprises des îles voisines) avec un renouvellement 1 fois par an • Accueillir ponctuellement des acheteurs, distributeurs et visiteurs professionnels, • Organiser quelques évènements ciblés pour soutenir les entreprises de l'agro-transformation.(3 à 4 évènements par an : mini-rencontres professionnelles, démonstrations culinaires légères, sessions avec distributeurs / acheteurs).

OBJECTIF DE RÉALISATION	A partir de 2027	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction de l'Innovation et de l'Accompagnement des Entreprises	OTI, Communes, Région, CCI, CMA, Chambre d'Agriculture, chambres consulaires ou équivalentes des îles voisines
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Showroom caribéen de l'agrotransformation à l'Agropark (DIAE) : 200 000 €	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de producteurs / porteurs de projets intégrés aux campagnes de marketing locales	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL		

Défi 3 - Cap Excellence : un territoire économiquement attractif, réactif et fédérateur

Accusé de réception - Ministère de

971-200018653-20260206-2026020

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 20/02/2026

Publication : 20/02/2026



ACTION 45 : COMMUNIQUER SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À TRAVERS LES DIFFÉRENTS SUPPORTS INTERNES

AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.1 – Structurer une politique de promotion et de marketing éco-territorial	
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.1.2 Développer une stratégie de marketing économique et d'attractivité territoriale	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Développer une stratégie de marketing territorial par des outils de promotion attractifs	
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la connaissance territoriale sur les démarches privées : état des lieux des initiatives et des besoins, référentiel de bonnes pratiques, connaissance des plans d'engagement pour assurer un suivi et mises en réseaux sur des actions spécifiques, ... <ul style="list-style-type: none"> Utiliser cet outil comme un « benchmark » local, favorisant la mise en relation des porteurs de projets entre eux (témoignages, partages d'expériences, tutorats, mécénats, ...) lors des divers ateliers réalisés (cf. autres actions du PLANOEC) Identifier les projets stratégiques sur lesquels la participation « institutionnelle » (Cap Excellence, chambres consulaires, ...) peut être valorisée Déployer un accompagnement pour les entreprises à potentiel export : atelier de sensibilisation, accompagnement individuel, mise en réseau Structurer le site internet de Cap Excellence comme véritable « Portail Attractivité et Economie » (dédié aux usagers existants, mais promouvant aussi le territoire pour l'accueil de nouveaux actifs / porteurs de projets / investisseurs) Développer des campagnes de marketing locales et mettre en avant la qualité et l'authenticité des productions locales, en mettant l'accent sur les caractéristiques distinctives et le soutien à l'économie locale : agriculture / agro-transformation / pêche, loisirs (nautisme et éco-tourisme notamment) : <ul style="list-style-type: none"> Identifier les partenaires privés et institutionnels mobilisables Définir un cahier des charges de sélection des producteurs / porteurs de projets Définir les modalités de promotion : encart dans les publications institutionnelles, présence aux événements, « clip vidéo » au sein du Portail Attractivité, mise en avant des « success stories » locales 	
OBJECTIF DE RÉALISATION	A partir de 2026 pour l'information/communication des entreprises / A partir de 2028 pour la mise en place du portail « Attractivité » et campagne marketing « productions locales »	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence - Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités : animations réseaux entreprises Communauté d'Agglomération de Cap Excellence - Direction Générale Adjointe Coordination des Services : Portail Attractivité et Economie Office du tourisme Intercommunal Cap Cœur Guadeloupe : campagnes de marketing locales	Etat, Région, CCI, CMA, Chambre d'Agriculture, entreprises et associations d'entreprises, communes
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Portail Attractivité et Economie : 10 000 € (+ frais annuels hébergement / maintenance : 500 € / an) Campagne de marketing local : 15 000 € / an	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de vues sur le Portail Attractivité et Economie Nombre de producteurs / porteurs de projets intégrés aux campagnes de marketing locales	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



ACTION 46 : DÉVELOPPER UNE MARQUE TERRITORIALE

AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.1 – Structurer une politique de promotion et de marketing éco-territorial
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.1.2 Développer une stratégie de marketing économique et d’attractivité territoriale
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer la promotion territoriale pour attirer des activités cibles et des investisseurs
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Développer une « marque territoriale » (toute filière) : <ul style="list-style-type: none"> Définir des éléments de communication communs entre collectivités, entreprises et acteurs économiques (CHU, OIT, associations, Université, croisiéristes, aéroport, AgroPark, Technopole AUDACIA ...) Accompagner la création d’un « Club des Ambassadeurs », ou participer à une démarche supra-territoriale de promotion des entreprises guadeloupéennes Assurer des participations communes aux événements régionaux / internationaux / caribéens, Intégrer à la gouvernance ces « ambassadeurs » lors de l’élaboration de stratégies / projets économiques

OBJECTIF DE RÉALISATION	Création d’une marque territoriale : 2029-2030	
MAITRISE D’OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d’Agglomération de Cap Excellence - Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités : animations réseaux entreprises Communauté d’Agglomération de Cap Excellence - Direction Générale Adjointe Coordination des Services : Actions relatives à la gouvernance et relations élus / « Ambassadeurs »	Région, CCI, CMA, entreprises et associations d’entreprises
COÛT D’OBJECTIF (TTC)	Création Marque Territoriale (étude) : 70 000 € (puis plan d’action spécifique détaillant les coûts)	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de participants au « Club des Ambassadeurs » Nombre de participations de « Cap Excellence » aux événements régionaux / internationaux / caribéens	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



ACTION 47 : PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE TERRITORIALE SUR LES GRANDS SITES TOURISTIQUES

AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.1 – Structurer une politique de promotion et de marketing éco-territorial
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.1.2 Développer une stratégie de marketing économique et d'attractivité territoriale
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Développer une stratégie de marketing territorial par des outils de promotion attractifs
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser les dispositifs de communication et de promotion (vidéos, flyers, ...), à l'extérieur en cohérence avec l'accessibilité du territoire (aéroport, ports, ...) et sur les grands sites touristiques Mettre en scène des éléments identitaires du territoire comme vitrine économique des savoir-faire locaux : aéroport, centralités, Caraïbéen Business Center, Université, Offices du Tourisme, <ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec ces équipements pour permettre l'aménagement d'espaces promotionnels économiques pour Cap Excellence (écrans / projections, stand d'accueil, « corner » promotionnel, ...)

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2028	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Office du tourisme Intercommunal Cap Cœur Guadeloupe	Aéroport de Guadeloupe-Maryse Condé, Grand Port Maritime de Guadeloupe, Communes, Région, Département, CTIG, CCI, CMA
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Aménagements promotionnels : 10 000 € par an	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de dispositifs promotionnels déployés	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	

AXE 3.2 – UTILISER LE TOURISME COMME VECTEUR D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 3.2.1 Fédérer les acteurs pour une promotion touristique, économique et territoriale partagée

CONTEXTE :

La présence, sur le territoire de Cap Excellence, des grands équipements économiques régionaux (sièges d'entreprises, CHU, Université, collectivités locales et institutions, ...) génère un flux assez notable de clientèle d'affaire (et clientèle individuelle d'agrément ou d'affaires), notamment touristique. Le tourisme d'affaires est, ainsi, identifié comme l'une des cibles dans le plan marketing de l'Office du tourisme Intercommunal Cap Cœur Guadeloupe. Néanmoins, pour favoriser ce développement, plusieurs actions de promotion mais aussi de valorisation de l'accueil doivent être mis en œuvre.

IMPACTS ATTENDUS :

- Davantage de touristes d'affaires, et l'augmentation des retombées économiques directes et indirectes

ACTIONS :

Action 48 : Travailler en lien avec le projet de modernisation de l'aéroport pour préserver des espaces dédiés « Affaires »

Priorité 2

Action 49 : Référencer les lieux d'accueils potentiels sur le territoire et les activités de loisirs / culture proposant des offres spécifiques de groupe

Priorité 3

Action 50 : Développer les actions de prospections exogènes

Priorité 3

ACTION 48 : TRAVAILLER EN LIEN AVEC LE PROJET DE MODERNISATION DE L'AÉROPORT POUR PRÉSERVER DES ESPACES DÉDIÉS « AFFAIRES »



AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.2 – Utiliser le tourisme comme vecteur d'attractivité économique du territoire
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.2.1 Fédérer les acteurs pour une promotion touristique, économique et territoriale partagée
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer la promotion et valoriser les capacités d'accueil pour le tourisme d'affaires afin d'attirer de nouvelles clientèles, sources de retombées économiques (directes et indirectes)
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Travailler en lien avec le projet de modernisation de l'aéroport pour préserver des espaces dédiés « Affaires » dans lesquels Cap Excellence (et l'Office du Tourisme) pourra disposer d'éléments de promotion territoriale : 1 atelier de coordination par an à réaliser

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2026 – Fréquence : 1 par an	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Office du tourisme Intercommunal Cap Cœur Guadeloupe	Aéroport de Guadeloupe-Maryse Condé (SAGPC), services de l'État (DGAC), CTIG, CCI, CMA, acteurs économiques du secteur aviation/logistique, Région
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Promotion / communication territoriale dans les espaces « Affaires » guadeloupéens : 5000 € / an	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Bilan touristique Nombre d'ateliers réalisés avec Aéroport de Guadeloupe-Maryse Condé	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



ACTION 49 : RÉFÉRENCER LES LIEUX D'ACCUEILS POTENTIELS SUR LE TERRITOIRE ET LES ACTIVITÉS DE LOISIRS / CULTURE PROPOSANT DES OFFRES SPÉCIFIQUES DE GROUPE

AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.2 – Utiliser le tourisme comme vecteur d'attractivité économique du territoire
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.2.1 Fédérer les acteurs pour une promotion touristique, économique et territoriale partagée
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Sensibiliser et former les professionnels de la filière « réceptif/accueil/tourisme » pour qu'ils soient des vecteurs opérant pour le tourisme d'affaires afin d'attirer de nouvelles clientèles, sources de retombées économiques (directes et indirectes)
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Référencer les lieux d'accueils potentiels sur le territoire (salles de séminaires, réunions, salons, hébergements, ...) et les activités de loisirs / culture proposant des offres spécifiques de groupe (catalogue pro) : <ul style="list-style-type: none"> Recenser l'offre du territoire (privée et publique) Intégrer un référencement et la promotion de l'offre au sein du Portail numérique Attractivité et Economie, et dans les publications Renforcer la thématique « affaires » dans la communication et promotion touristique, économique et territoriale Accompagner les acteurs dans la constitution d'un tourisme d'affaires « régional » en complémentarité des EPCI voisins, notamment en différenciant (sur Cap Excellence) l'offre d'hébergement : <ul style="list-style-type: none"> Identifier les flux de tourisme d'affaires à l'échelle guadeloupéenne et les équipements générateurs d'attractivité (ou intégrer les résultats d'une étude CTIG) Travailler en concertation avec la Région et les EPCI voisins pour promouvoir, voire développer, les capacités et solutions d'hébergement et de mobilités : 1 atelier de coordination par an à réaliser

OBJECTIF DE RÉALISATION	Référencement des lieux d'accueil et renforcement de la promotion : 2027 Démarche régionale de valorisation du tourisme d'affaires : 2028 / 1 atelier de coordination par an à réaliser	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Office du tourisme Intercommunal Cap Cœur Guadeloupe	Communes, Région, CTIG, CCI, CMA, CA
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Promotion / communication territoriale « Affaires » : 5000 € / an	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Bilan touristique en matière de tourisme d'affaire Nombre d'évènement MICE (Meetings, Incentive, Conferences, Exhibitions / Events) ou de l'industrie des réunions professionnelles	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL		

ACTION 50 : DÉVELOPPER LES ACTIONS DE PROSPECTIONS EXOGÈNES



AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.2 – Utiliser le tourisme comme vecteur d’attractivité économique du territoire
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.2.1 Fédérer les acteurs pour une promotion touristique, économique et territoriale partagée
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Attirer de nouvelles entreprises pour renforcer l’écosystème local et les filières cibles
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Développer les actions de prospections exogènes (en s’appuyant sur cette marque territoriale) pour trouver les porteurs de projets innovants sur les filières cibles : applications dans les domaines de la santé / silver-économie / services à la personne, numérique, écologie industrielle territoriale, prévention des risques, adaptation au changement climatique, tourisme et loisirs éco-responsables (nautisme notamment), éco-construction tropicale : <ul style="list-style-type: none"> Identifier auprès des ambassadeurs, associations d’entreprises et partenaires (CCI, CMA, BPI France, ...) les manques ou opportunités pour l’accueil de nouvelles activités, et cibler les potentiels implantations ou partenariats à engager à l’échelle caraïbienne et internationale > atelier d’échanges à réaliser + étude prospect dans les filières identifiées (3 à 4 filières prioritaires) Participer collectivement (Cap Excellence + ambassadeurs) aux salons internationaux S’appuyer sur les ambassadeurs pour personnaliser les approches BtoB auprès des prospects S’appuyer les outils promotionnels territoriaux (cf. précédemment) à transmettre aux prospects, et réaliser des échanges directs visant à convaincre et accompagner les implantations / projets. Coordonner les actions avec la future agence régionale de développement économique

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2027	
MAITRISE D’OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d’Agglomération de Cap Excellence - Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités	Région, CCI, CMA, CA, Entreprises et associations d’entreprises
COÛT D’OBJECTIF (TTC)	40 000 € à 60 000 € par an	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de prospects cibles / Nombre de projets d’implantation ou partenariats / Montant d’investissements générés, emplois créés/confortés	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	

celio

celio

CON



Cap Cœur
GUADELOUPE
OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL
AIMEZ, BOUGEZ, PARTAGEZ!

UPAT
GUADELOUPE



Plus de 30 acteurs
majeurs du tourisme
du
ent



Cap Cœur
GUADELOUPE
AIMEZ, BOUGEZ, PARTAGEZ!



LES
GUADELOUPE

AXE 3.3 – CRÉER UNE OFFRE D’OUTILS ÉCONOMIQUES D’ACCUEIL « INTELLIGENTS » ET INTÉGRATEURS

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 3.3.1 Poursuivre la requalification des ZAE

CONTEXTE :

Le territoire de Cap Excellence, moteur économique guadeloupéen, dispose d'une offre de ZAE conséquente, mais vieillissante, et parfois peu fonctionnelle. Le précédent PASEC a permis de mettre en œuvre un programme de requalification des ZAE, qu'il convient de poursuivre, en intégrant l'ensemble des démarches par ailleurs précisées dans ce SDDE (démarches collectives, intégration de l'économie circulaire et EIT, des transitions écologiques et énergétiques, ...). Ces actions doivent s'articuler en cohérence avec l'étude spécifique de « Stratégie d'Aménagement des ZAE » (en cours d'élaboration sur Cap Excellence).

IMPACTS ATTENDUS :

- La requalification et valorisation des ZAE

ACTIONS :

Action 51 : Finaliser les requalifications de ZAE engagées : ZAE de Beausoleil, ZAE Bergevin, ZAE de La Jaille, ZAE Centre-ville de Pointe-à-Pitre

Priorité 1

Action 52 : Engager le projet « Opération Jarry 2030 » à Baie-Mahault

Priorité 1

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 3.3.2 Appréhender la remobilisation des friches et l'optimisation foncière et immobilière

CONTEXTE :

Face à la raréfaction foncière, et dans les perspectives de mise en œuvre progressive du ZAN, la remobilisation des friches et des espaces sous-occupés et l'optimisation foncière et immobilière, constituent des enjeux majeurs pour le territoire : pour préserver des capacités d'accueil pour les activités locales, et renforcer la dynamique des espaces économiques, en ZAE comme en centralité.

IMPACTS ATTENDUS :

- Reconquérir les friches et les espaces sous-occupés
- Optimiser les espaces fonciers et immobiliers existants

ACTIONS :

Action 53 : Etablir une programmation de valorisation des friches existantes ou à venir

Priorité 1

Action 54 : Structurer une cellule Foncière et Immobilière

Priorité 2

Action 55 : Appréhender les opportunités de création / participation à une société d'économie mixte

Priorité 3

Action 56 : Poursuivre la mise en œuvre du programme Cap Excellence Numérique 2,0

Priorité 2



ACTION 51 : FINALISER LES REQUALIFICATIONS DE ZAE ENGAGÉES : ZAE DE BEAUSOLEIL ZAE BERGEVIN, ZAE DE LA JAILLE, ZAE CENTRE-VILLE DE POINTE-À-PITRE (1/2)

AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.3 – Créer une offre d’outils économiques d’accueil « intelligents » et intégrateurs
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.3.1 Poursuivre la requalification des ZAE
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer la fonctionnalité des ZAE et leur attractivité, en poursuivant leur requalification et valorisation tout en répondant aux défis des transitions écologiques et énergétiques
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • ZAE de Beausoleil 1 et 2 : régler la problématique d’assainissement des EU et des EP, traiter les espaces publics de manière qualitative, en sécurisant les cheminement piétons, en structurant le réseau par : la création d’espaces verts, la reprise de l’enrobé, la création de stationnement, l’accès aux transports, les réseaux aériens seront enterrés. La signalétique sera renforcée pour améliorer l’identité de la zone + renforcement du talus • ZAE Bergevin - rue du Sénégal : aménagement de la voie en plateau, reprise des caniveaux Pluviaux, reprise de la chaussée, reprise intégrale en béton bitumeux du trottoir côté résidents, aménagements de passages PMR et passages piétons • ZAE de La Jaille : Les travaux consistent à régler la problématique du dévoiement du réseau de secours AEP, traiter les espaces publics de manière qualitative, en sécurisant les entrées de site, en structurant le réseau par : la création de zones 30 aux intersections avec signalisation associées et passages surélevés, stationnement sur voie publique y compris places PMR, création de noues plantées, travaux de dévoiement du réseau de secours AEP, création de bornes de collecte des déchets principaux, formaliser au moins deux arrêts de bus, marquage et sécurisation des entrées de site, création de TOTEM d’entrée de ZAE à l’extrémité du Boulevard des Armées, délimitation des espaces publiques et privés, travaux de raccordements aux parcelles privées. • ZAE Centre-ville de Pointe-à-Pitre - rues LAMARTINE et Quai Lefebvre : réseaux secs (EDF, Télécommunication), voirie (bordures, enrobés), éclairage public, aménagement des espaces verts et trottoirs. Consolidation des réseaux humides (infrastructures permettant l’évacuation des eaux usées et pluviales) préalablement à la réalisation des travaux de requalification. Surcoût estimé à 2 515 k€ TTC. Cette nouvelle dépense est actuellement soumise à arbitrage. • ZAE Centre-ville de Pointe-à-Pitre – rue Achille René-Boisneuf : remise en état de la chaussée, mise en conformité accessibilité de la voirie sens de circulation, signalisation de Police horizontale

ACTION 51 : FINALISER LES REQUALIFICATIONS DE ZAE ENGAGÉES : ZAE DE BEAUSOLEIL, ZAE BERGEVIN, ZAE DE LA JAILLE, ZAE CENTRE-VILLE DE POINTE-À-PITRE (2/2)



<p>OBJECTIF DE RÉALISATION</p>	<p>ZAE de Beausoleil 1 et 2 : 2025-2026 ZAE Bergevin : 2025-2026 ZAE de la Jaille : 2025-2026 ZAE Centre-ville de Pointe-à-Pitre - rues LAMARTINE et Quai Lefebvre : 2025 – 2027 ZAE Centre-ville de Pointe-à-Pitre – rue Achille René-Boisneuf : 2025-2026</p> <p>Transitions écologique et énergétique : désimperméabilisation, noues paysagères, éclairage sobre, prise en compte de la résilience climatique</p>	
<p>MAITRISE D’OUVRAGE / PARTENAIRES</p>	<p>Communauté d’Agglomération de Cap Excellence - Direction Générale des Ressources Techniques</p>	<p>Etat, Région, Communes, CCI, CMA</p>
<p>COÛT D’OBJECTIF (TTC)</p>	<p>ZAE de Beausoleil 1 et 2 : 4 648 000 € (reste à réaliser) ZAE Bergevin : 220 066 € ZAE de la Jaille : 4 600 000 € (reste à réaliser) ZAE Centre-ville de Pointe-à-Pitre - rues LAMARTINE et Quai Lefebvre – Cout total : 2025 : 757 000 € / 2026 : 2 256 000 € / 2027 : 820 000 € ZAE Centre-ville de Pointe-à-Pitre – rue Achille René-Boisneuf : 177 000 €</p>	
<p>INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI</p>	<p>Suivi de réalisation des travaux / Baisse du taux de vacance / nombre d’entreprises attirées ou maintenues, surfaces économiques requalifiées (m²) / investissements privés déclenchés</p>	
<p>PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL</p>	<p>ZAE de Beausoleil 1 et 2 - Communauté d’Agglomération de Cap Excellence : 100 % ZAE Bergevin - Communauté d’Agglomération de Cap Excellence : 100 % ZAE de La Jaille - Communauté d’Agglomération de Cap Excellence : 100 % ZAE Centre-ville de Pointe-à-Pitre - rues LAMARTINE et Quai Lefebvre - Communauté d’Agglomération de Cap Excellence (2 166 000 €), SMGEAG (1 925 000 €), Etat (FEI) (1 472 000 €), Office Français de la Biodiversité (à préciser) ZAE Centre-ville de Pointe-à-Pitre – rue Achille René-Boisneuf - Communauté d’Agglomération de Cap Excellence : 100 %</p>	



ACTION 52 : ENGAGER LE PROJET « OPÉRATION JARRY 2030 » À BAIE-MAHAULT

AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.3 – Créer une offre d'outils économiques d'accueil « intelligents » et intégrateurs
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.3.1 Poursuivre la requalification des ZAE
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer la fonctionnalité des ZAE et leur attractivité, en particulier celle de Jarry, en poursuivant leur requalification et valorisation
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p>Depuis le 1^{er} janvier 2024, Cap Excellence assure la pleine gestion de la zone d'activités économiques de Jarry sur la commune de Baie Mahault. Pour mener à bien sa mission elle s'est adjoint les services de la SEMAG par mandat de gestion. Aujourd'hui Cap Excellence au travers de sa compétence « développement économique » souhaite engager des actions pour la requalification et la dynamisation de la ZAE de Jarry. L'objectif de cette étude de requalification est de mettre en cohérence l'ensemble des actions présentées précédemment et de les inscrire dans un projet global, avec l'établissement d'un plan guide de développement qui permettra d'établir une vision d'ensemble pour la ZAE de Jarry, et de disposer de l'inventaire précis et chiffré des actions de restructuration ou d'aménagement restant à réaliser pour atteindre ces objectifs.</p> <p>Cette mission se décline en deux phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Phase 1 : ETAT DES LIEUX • Phase 2 : ÉTABLISSEMENT DU PROJET DE REDYNAMISATION <p>• Il s'agira par ailleurs de structurer et animer une gouvernance spécifique pour la requalification de la ZAE de Jarry : identifier et formaliser un groupe de travail technique et politique spécifique</p>

OBJECTIF DE RÉALISATION	Etudes : 2026-2027 / Mise en œuvre du projet : 2027-2028 (objectifs économiques à long terme : densification et optimisation logistique, décarbonation, lien avec les démarches d'EIT et de transitions, montée en gamme des services aux entreprises et salariés)	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence - Direction de l'Innovation et de l'Accompagnement des Entreprises	SEMAG, Région, Etat, Commune de Baie-Mahault
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	435 000 €	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Réalisation de l'étude	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Cap Excellence + DETR /DSIL	



ACTION 53 : ETABLIR UNE PROGRAMMATION DE VALORISATION DES FRICHES EXISTANTES OU À VENIR

AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.3 – Créer une offre d’outils économiques d’accueil « intelligents » et intégrateurs
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.3.2 Appréhender la remobilisation des friches et l’optimisation foncière et immobilière
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Reconquérir les friches et les espaces sous-occupés et optimiser les espaces fonciers et immobiliers existants
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • Impulser, sous la forme d’études de faisabilité, l’analyse de capacité de revalorisation des friches et espaces sous-occupés, notamment de l’ancien CHU : <ul style="list-style-type: none"> • Rassembler les partenaires pour définir les conditions potentielles de réalisation de l’étude et des diagnostics à réaliser (financièrement, en termes de gouvernance) • Co-construire divers scénarii de projet et identifier leurs conditions de mise en œuvre, l’engagement et le rôle de chaque partie prenante <p>Les études porteront au minimum sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse foncière, • Scénarios d’aménagement avec des mises en valeur scénique, • Programmation des espaces (organisation fonctionnelle, besoins, capacité d’accueil), • Equipements spécifiques. • Contraintes techniques et réglementaires normes de construction, réseaux et infrastructures... • Estimation financière, • Recommandations sur la viabilité économique et financière, • Etudes de sols et pollutions

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2026	
MAITRISE D’OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d’Agglomération de Cap Excellence - Direction Générale Adjointe du Développement Durable	Communes, Etat, Région, Département, CCI, CMA, EPF, Banque des Territoires, ADEME, CEREMA
COÛT D’OBJECTIF (TTC)	5000 à 40 000 € selon ampleur du site (hors diagnostics techniques)	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de friche identifiées et projets engagés / Nombre d’espaces fonciers et immobiliers optimisables et projets engagés / m ² remis en marché économique	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	



ACTION 54 : STRUCTURER UNE CELLULE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.3 – Créer une offre d’outils économiques d’accueil « intelligents » et intégrateurs	
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.3.2 Appréhender la remobilisation des friches et l’optimisation foncière et immobilière	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Structurer une cellule de veille et d’intervention pour mener à bien les opérations de reconquête des friches et d’optimisation foncière et immobilière	
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Structurer une cellule Foncière et Immobilière afin de : <ul style="list-style-type: none"> Repérer l’ensemble des espaces en friches, des espaces sous-occupés et des capacités d’optimisation foncière et immobilière dans les espaces économiques (ZAE et centralités) et intégrer ces éléments au SIG de Cap Excellence : travail géomatique, analyse des données foncières et fiscales Réaliser un « état des connaissances » de ces gisements fonciers et immobiliers (propriétaire, surface, zone aux PLU, risques connus, ...) – (cf. Cartofriche) Réaliser un (ou plusieurs) atelier(s) de travail annuel(s), avec les communes et les partenaires locaux pour caractériser ces gisements (état, projets, contraintes, ...) Réaliser un (ou plusieurs) atelier(s), annuel(s), avec les communes et les partenaires locaux pour appréhender les conditions et modalités potentielles d’intervention en vue d’une remobilisation / optimisation A l’issu de cet atelier de travail, identifier les gisements sur lesquels une intervention est jugée prioritaire et définir les actions à déployer Ces travaux alimentent les arbitrages du SDDE, du PPI, des opérations des ZAE et de la future SEM (action 55) 	
OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2027, puis suivi annuel	
MAITRISE D’OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d’Agglomération de Cap Excellence - Direction Générale Adjointe du Développement Durable et Direction Générale du pôle Renouvellement Urbain & Habitat	Communes, Etat, Région, Département, CCI, CMA, EPF, Banque des Territoires, ADEME, CEREMA
COÛT D’OBJECTIF (TTC)	0€	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre d’atelier « Cellule Foncière et Immobilière » réalisés, nombre de sites intégrés au SIG, surfaces remobilisées	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	

Priorité 3

ACTION 55 : APPRÉHENDER LES OPPORTUNITÉS DE CRÉATION / PARTICIPATION À UNE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE



AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.3 – Créer une offre d'outils économiques d'accueil « intelligents » et intégrateurs
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.3.2 Appréhender la remobilisation des friches et l'optimisation foncière et immobilière
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Mettre en place un outil financier opérationnel pour intervenir sur la réhabilitation des friches et l'optimisation foncières & immobilière
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> Appréhender les opportunités de création / participation à une société d'économie mixte : <ul style="list-style-type: none"> Identifier les partenaires mobilisables et dispositifs existants Identifier les opportunités potentielles d'intervention d'une société d'économie mixte Définir les modalités techniques, financières, administratives potentielles de participation à une société d'économie mixte L'étude reposera sur un "portefeuille de sites" issu des actions 53–54, pour apprécier la soutenabilité et la rentabilité de la SEM

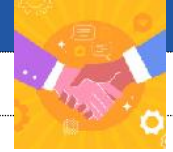
OBJECTIF DE RÉALISATION	Etude d'opportunité SEM : 2028	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : Direction Générale Adjointe Coordination des Services	Communes, Etat, Région, Département, CCI, CMA, EPF, Banque des Territoires, ADEME, CEREMA
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Etude de faisabilité : 20 000 €	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Réalisation de l'étude de faisabilité puis mise en place de la SEM	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	

Défi 3 - Cap Excellence : un territoire économiquement attractif, réactif et fédérateur

Accusé de réception - Ministère de l'Économie, des Entreprises et du Numérique
 971-200018653-20260206-20260206
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 20/02/2026
 Publication : 20/02/2026

Priorité 2

ACTION 56 : POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME CAP EXCELLENCE NUMÉRIQUE 2.0



AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.3 – Créer une offre d’outils économiques d’accueil « intelligents » et intégrateurs
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.3.3 - Structurer l’écosystème numérique territorial au service de l’attractivité économique et de la relation usagers
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer l’attractivité économique et l’appui aux entreprises en déployant un écosystème numérique complet (SIG, Portail web économie & attractivité, application mobile, connectivité haut débit) permettant d’améliorer l’information, l’accueil, la visibilité et la relation aux usagers (entreprises, porteurs de projets, commerçants, habitants, visiteurs)..
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • SIG économique :• Cartographier ZAE, équipements, disponibilités foncières et friches. • Intégrer les données SIG au Guichet Unique / site web / application mobile. • Produire des données utiles aux entreprises, investisseurs et services internes. • Portail Attractivité & Économie (site internet) :• Créer un espace “Professionnel & Porteur de projet”. • Diffuser guides, annuaires, données économiques, disponibilités ZAE. • Intégrer la cartographie SIG et les démarches numériques. • Valoriser commerces, activités productives et événements économiques. • Application mobile multi-usagers :• Fonctionnalités entreprises (aides, démarches, actus). • Visibilité commerciale (commerces, horaires, animations). • Services aux habitants (démarches, alertes). • Services touristiques (itinéraires, points d’intérêt). • Synchronisation avec SIG et portail web. • Connectivité territoriale / haut débit :• Identifier les besoins des ZAE prioritaires. • Coordonner la montée en débit avec les opérateurs. • Intégrer la fibre dans les projets d’aménagement (ZAE, friches, centralités).

OBJECTIF DE RÉALISATION	SIG économique consolidé ; Portail Économie & Attractivité mis en service ; Application mobile déployée ; Priorisation du haut débit dans les ZAE stratégiques.	
MAITRISE D’OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d’Agglomération de Cap Excellence : DGACS / Direction de l’Evaluation des Politiques Publiques & de la Transformation Numérique	Région, ANCT/France Num, Banque des Territoires, CTIG, CCI IG, CMA, opérateurs télécoms, communes, acteurs du tourisme et de l’innovation
COÛT D’OBJECTIF (TTC)	300 000 à 450 000 €	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre d’entreprises utilisant les services numériques. Consultations du Portail Économie & Attractivité. Nombre d’usagers actifs sur l’application mobile. Volume de données SIG intégrées / mises à jour. Nombre de ZAE bénéficiant d’un renforcement du haut débit.	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	

AXE 3.4 – METTRE EN PLACE UNE COORDINATION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'INSERTION, SOUS LA COORDINATION TERRITORIALE DE CAP EXCELLENCE

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 3.4.1 Formaliser et animer un groupe projet « Dynamique Economique » au sein de Cap Excellence

CONTEXTE :

Au sein de Cap Excellence, les champs d'intervention relevant du développement économique ont été répartis entre plusieurs directions (DGATS, DGACS, DIAE, DGADD, DGPRU, DGRT). Si la collectivité dispose d'une ingénierie étoffée pour mener ses actions (comparativement aux autres territoires guadeloupéens notamment), cette répartition des champs d'intervention nécessite une forte coordination de chaque direction, car les actions de développement économique associent, quasi-systématiquement, une logique de transversalité et d'écosystème qui intègre l'ensemble des compétences économiques de Cap Excellence.

IMPACTS ATTENDUS :

- Des actions économiques plus intégrées, transversales et plus efficaces

ACTIONS :

Action 57 : Constituer un comité technique et politique de suivi et mise en œuvre de la stratégie économique/SDDE

Priorité 1

Action 58 : Créer un comité de finances

Priorité 1

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 3.4.2 Structurer et animer régulièrement une conférence des acteurs économiques locaux

CONTEXTE :

La mise en œuvre des actions de développement économique ne peut se faire sans l'implication, majeure, des partenaires (notamment tel qu'identifiés au sein de ce SDDE). La structuration de ce réseau de partenaires, sa pérennisation et la bonne coordination des actions de chacun constituent certainement un facteur majeur de la bonne mise en œuvre du présent SDDE.

IMPACTS ATTENDUS :

- Des actions économiques plus intégrées, transversales et plus efficaces

ACTIONS :

Action 59 : Mettre en place une conférence des acteurs économiques locaux

Priorité 2



ACTION 57 : CONSTITUER UN COMITÉ TECHNIQUE ET POLITIQUE DE SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE/SDDE

AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.4 – Mettre en place une coordination des acteurs institutionnels sur le développement économique et l’insertion, sous la coordination territoriale de Cap Excellence
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.4.1 Formaliser et animer un groupe projet « Dynamique Economique » au sein de Cap Excellence
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer la coordination des différentes actions économiques au sein de Cap Excellence, avec un objectif de transversalité et d’efficience
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • Constituer un comité technique de suivi et mise en œuvre de la stratégie économique/SDDE, associant l’ensemble des directions et techniciens concernés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser un atelier mensuel : partage des informations et dossiers, coordination de la mobilisation des acteurs partenaires, suivi coordonné de la mise en œuvre de l’ensemble des actions et projets, ... • Constituer un comité politique de suivi et mise en œuvre de la stratégie économique/SDDE, associant l’ensemble des élus présidents de commissions et partenaires publics concernés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser une réunion de bilan technique semestriel (élus + partenaires) de suivi des actions de SDDE ○ Réaliser un bilan annuel, auprès des élus, pour l’évaluation et réorientations des actions du SDDE (suivi du taux de réalisation des actions, des montants engagés, de l’avancement des grands projets)

OBJECTIF DE RÉALISATION	A partir de 2026	
MAITRISE D’OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d’Agglomération de Cap Excellence - Direction Générale Adjointe Coordination des Services	Etat, Région, Communes, CCI, CMA, Chambre d’Agriculture (et autres partenaires selon actions en cours)
COÛT D’OBJECTIF (TTC)	0 €	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Mise en place de la structure et nombre d’ateliers réalisés	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	

Défi 3 - Cap Excellence : un territoire économiquement attractif, réactif et fédérateur

Priorité 1



ACTION 58 : CRÉER UN COMITÉ DE FINANCEURS

AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.4 – Mettre en place une coordination des acteurs institutionnels sur le développement économique et l'insertion, sous la coordination territoriale de Cap Excellence
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.4.1 Formaliser et animer un groupe projet « Dynamique Economique » au sein de Cap Excellence
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Assurer la mise en relation et le suivi en continu des projets des entreprises qui peuvent bénéficier d'accompagnement financier
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<p>La Communauté d'Agglomération Cap Excellence a créé un Comité des financeurs privés, instance consultative visant à favoriser la mobilisation et la coordination de financements privés pour l'accompagnement de projets économiques stratégiques. Le Comité des financeurs privés est une instance consultative et volontaire, placée sous l'égide de Cap Excellence.</p> <p>Ses missions consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner les projets économiques sélectionnés par Cap Excellence ; • Favoriser la mise en relation entre porteurs de projets et financeurs privés ; • Renforcer la complémentarité des instruments financiers (prêts, garanties, capital, microfinance, etc.) ; • Contribuer au développement économique local par le soutien aux initiatives créatrices de valeur et d'emplois. <p>Le Comité se réunit trimestriellement ou à la demande du Président.</p> <p>Un reporting semestriel est présenté par le secrétariat de Cap Excellence, portant sur le suivi des projets accompagnés, l'état d'avancement des financements mobilisés, les perspectives d'amélioration du fonctionnement du Comité.</p> <p>Le comité ne se substitue pas aux dispositifs existants, mais coordonne et oriente vers eux en fonction des besoins</p>

OBJECTIF DE RÉALISATION	Début : 2026 – Fréquence : 1 fois par trimestre	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence - Direction Générale Adjointe Coordination des Services	Représentants d'établissements bancaires, représentants de fonds d'investissement, sociétés de capital-risque et business angels, représentants d'organismes de microfinance et d'accompagnement financier, représentants de Cap Excellence (binôme élu/industriel et référents techniques).
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	0€	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Reporting semestriel et évaluation annuelle / Montant de financements mobilisés / nombre d'entreprises accompagnées / taux de réussite (projets financés / projets présentés) / emplois créés/confortés	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	

Défi 3 - Cap Excellence : un territoire économiquement attractif, réactif et fédérateur

Accusé de réception - Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement durable
 971-200018653-20260206-20260206
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 20/02/2026
 Publication : 20/02/2026

Priorité 2



ACTION 59 : METTRE EN PLACE UNE CONFÉRENCE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX

AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.4 – Mettre en place une coordination des acteurs institutionnels sur le développement économique et l'insertion, sous la coordination territoriale de Cap Excellence	
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.4.2 Structurer et animer régulièrement une conférence des acteurs économiques locaux	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Renforcer la coordination des différentes actions économiques avec les partenaires extérieurs à Cap Excellence	
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la coordination et contractualisation avec les partenaires déjà existants • Désigner des référents et interlocuteurs clairement identifiés et disponibles : syndicats patronaux, syndicats professionnels, universités et enseignement supérieur, formations, innovation, emploi, ... • Intégrer les porteurs de projets privés de rayonnement territorial dans les réunions, les ateliers de travail, l'élaboration des stratégies économiques et des ZAE • Développer les rapprochements économiques avec les EPCL voisins sur des enjeux stratégiques : <ul style="list-style-type: none"> 1 atelier de coordination PAT et agro-transformation (approvisionnement) / semestre 1 atelier de coordination Logistique / an 1 atelier de coordination Santé / Silver-Economie / an • Articuler systématiquement la Conférence avec : <ul style="list-style-type: none"> • le Guichet Unique (Action 29) pour la remontée des besoins des entreprises ; • le Comité technique interne (Action 57) pour la priorisation et le suivi opérationnel ; • le Comité de financeurs (Action 58) pour accélérer l'accès aux financements des projets détectés ; • les actions de requalification et d'animation des ZAE (actions 18, 51–52, 53–54) pour coordonner les enjeux fonciers et les besoins des entreprises ; • les groupes filières (actions 37–39, 30–33) afin de mutualiser les stratégies sectorielles et d'anticiper les besoins. 	
OBJECTIF DE RÉALISATION	A partir de 2026, harmonisation annuelle des priorités économiques entre partenaires, co-construction de stratégies filières (santé, agro, ICC, logistique...)	
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence - Direction Générale Adjointe Coordination des Services	Etat, Région, CCI, CMA, Chambre d'Agriculture, entreprises, EPCL voisins, (et autres partenaires selon actions en cours), CODEV
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	0 €	
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Réalisation de l'« Annuaire » des interlocuteurs » Nombre d'ateliers réalisés, nombre de problématiques résolues par coordination, nombre d'accords ou outils communs élaborés avec Cap Excellence et les partenaires	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/	

AXE 3.5 – FAIRE DE CAP EXCELLENCE UN HUB CARIBÉEN DE L'ÉCONOMIE ET DES ÉCHANGES

OBJECTIF STRATÉGIQUE : 3.5.1 Renforcer la coopération caribéenne et l'internationalisation économique

CONTEXTE :

Cap Excellence dispose d'équipements économiques et scientifiques de premier plan (port de Jarry, aéroport, Agropark). Sa position géographique au cœur de la Caraïbe offre à Cap Excellence un fort potentiel de coopération avec les îles caribéennes, sur les sujets et thématiques majeurs (approvisionnement et agroalimentaire, innovation, santé). Cap Excellence souhaite ainsi renforcer ces coopérations internationales, se constituant ainsi comme porte d'entrée de l'UE dans la Caraïbe et acteur incontournable de l'économie et des échanges caribéens.

IMPACTS ATTENDUS :

- Davantage d'actions engagées en coopération internationale, avec des échanges économiques directs entre entreprises et acteurs économiques

ACTIONS :

Action 60 : Signer des conventions avec les « chambres consulaires » des îles voisines

Priorité 3



ACTION 60 : SIGNER DES CONVENTIONS AVEC LES « CHAMBRES CONSULAIRES » DES ÎLES VOISINES (1/2)

AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.5 – Faire de Cap Excellence un hub caribéen de l'économie et des échanges
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.5.1 Renforcer la coopération caribéenne et l'internationalisation économique
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Faire de Cap Excellence un hub caribéen de l'économie, tourné vers la Caraïbe et l'international
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les partenaires possibles à l'échelle caribéenne • Réaliser des réunions d'échanges préalables visant à cadrer les opportunités de partenariats • Définir les modalités techniques, financières, juridiques, de partenariats et signatures des conventions <p>La convention vise, notamment à favoriser la mise en œuvre partenariale des actions suivantes (détaillés dans les fiches actions précédentes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un Club fournisseurs caribéens et organiser un forum économique annuel à l'Agropark. • Lancer des flux pilotes (conteneurs tests de matières premières) et suivre les résultats. • Mettre en place un observatoire régional des flux et prix hébergé à l'Agropark. • Développer un showroom caribéen de l'agrotransformation à l'Agropark (journées de l'agrobusiness) • Créer un réseau d'incubateurs caribéens (Agropark ↔ incubateurs voisins). • Créer un réseau d'incubateurs caribéens associant Audacia, l'Agropark, Cap Entreprendre, le CHU et des incubateurs des îles voisines. • Développer des incubateurs sectoriels : santé (CHU), agro (Agropark), numérique/tech (Audacia). • Lancer des appels à projets caribéens pour attirer des start-up innovantes sur le territoire. • Mettre en place des programmes de co-développement avec les universités, centres de recherche et chambres consulaires régionales. • Organiser chaque année un « Forum caribéen de l'innovation et de la recherche » à Cap Excellence. <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une articulation forte avec : <ul style="list-style-type: none"> • le Guichet Unique (Action 29) pour orienter les entreprises locales vers les opportunités caribéennes ; • le Comité technique interne (Action 57) pour valider les projets à intégrer aux conventions ; • le Comité des financeurs (Action 58) pour structurer le financement des projets de coopération ; • les actions filières (Agropark : 31–33, Santé/Silver : 36–38) pour cibler les coopérations cohérentes par filière ; • les actions ZAE (51–52) pour intégrer la dimension caribéenne dans les sites d'accueil (logistique, showroom, incubateurs).

ACTION 60 : SIGNER DES CONVENTIONS AVEC LES « CHAMBRES CONSULAIRES » DES ÎLES VOISINES (2/2)



AXE STRATÉGIQUE :	Axe 3.5 – Faire de Cap Excellence un hub caribéen de l'économie et des échanges
OBJECTIF STRATÉGIQUE :	3.5.1 Renforcer la coopération caribéenne et l'internationalisation économique
OBJECTIF OPÉRATIONNEL :	Faire de Cap Excellence un hub caribéen de l'économie, tourné vers la Caraïbe et l'international

OBJECTIF DE RÉALISATION	Mise en place des conventions : 2026-2028 / Mise en œuvre des actions : à partir de 2028
MAITRISE D'OUVRAGE / PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération de Cap Excellence - Direction Générale Adjointe Coordination des Services
COÛT D'OBJECTIF (TTC)	Conventions inter-chambres : 100 000 € / an
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE SUIVI	Nombre de conventions inter-chambres signées.
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	/

Accusé de réception - Ministère de l'Énergie
971-200018053-20250209-20250209
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet - 20250209
Publication - 20250209

Cap
excellence

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

PÔLE TECHNIQUE

SYNTHÈSES

Actions de Priorité 1

Défi 1 - Cap Excellence : un territoire économique humain, résilient et durable

- Action 1 : Elaborer un document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL) prévu par le SCoT
- Action 2 : Aménager des linéaires commerciaux
- Action 3 : Déployer le dispositif Retour en ville
- Action 4 : Accompagner la professionnalisation des commerçants / artisans, l'intégration des transitions numériques, écologiques et des nouvelles attentes de consommations
- Action 6 : Déployer un Plan ESS auprès des acteurs économiques locaux
- Action 8 : Instaurer une veille active « Observatoire Economique Sectoriel » et encourager les initiatives locales pour les filières stratégiques (BTP, industrie, agriculture, formations)
- Action 10 : Préfiguration à la création d'un Pôle Territorial d'Innovation Culturelle et Créative (PTICC)
- Action 11 : Renforcer l'intégration des structures ESS et l'inclusion par la commande publique
- Action 12 : Mettre en place le PLIE 2.0
- Action 13 : Instaurer une GPECT ciblée sur la Transition Ecologique
- Action 15 : Déploiement de l'éclairage public autonome via l'énergie solaire sur la ZAE de Jarry
- Action 18 : Mise en place d'un plan d'animation des ZAE communautaires
- Action 19 : Instaurer une programmation de marketing local (en lien ou complémentarité avec les organismes dédiés)

Défi 2 - Cap Excellence : Un territoire de projets, de performances et d'innovations économiques

- Action 22 : Développer l'incubateur Cap Entreprendre à l'échelle locale et caribéenne
- Action 23 : Animer le programme Territoire d'Industrie
- Action 29 : Engager une démarche pro-active du Guichet Unique (communication, promotion) et assurer le suivi des porteurs de projets
- Action 30 : Préfiguration et accompagnement des projets issus du Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- Action 31 : Créer le Pôle Commercial de valorisation des produits locaux de l'AgroPark
- Action 33 : Mettre en place la pépinière d'entreprises en agro-transformation au sein de l'Agropark
- Action 34 : Aménager le square Cœur Agglo (extension de la ZAE Grand Camps Est)
- Action 36 : Créer une pépinière d'entreprises de services à la personne
- Action 41 : Renforcer la sensibilisation, promotion et animation des démarches d'Ecologie Industrielle Territoriale



Défi 3 - Cap excellence : Un territoire économiquement attractif, réactif et fédérateur

- Action 43 : Créer une newsletter « Territoires d'Industrie » et un « guide de l'industrie »
- Action 44 : Développer un showroom caribéen de l'agro-transformation à l'Agropark : journées de l'agrobusiness
- Action 51 : Finaliser les requalifications de ZAE engagées : ZAE de Beausoleil, ZAE Bergevin, ZAE de La Jaille, ZAE Centre-ville de Pointe-à-Pitre
- Action 52 : Engager le projet « Opération Jarry 2030 » à Baie-Mahault
- Action 53 : Etablir une programmation de valorisation des friches existantes ou à venir
- Action 57 : Constituer un comité technique et politique de suivi et mise en œuvre de la stratégie économique/SDDE
- Action 58 : Créer un comité de financeurs

Actions de Priorité 2

Défi 1 - Cap Excellence : un territoire économique humain, résilient et durable

- Action 5 : Mettre en place des groupes de travail et instances d'échanges autour du commerce et de l'artisanat
- Action 7 : Créer un Annuaire des acteurs de l'économie sociale et solidaire et communication / promotion
- Action 9 : Mettre en place une Gratification économique du tri (économie circulaire) et développer des espaces et équipements dédiés à l'économie circulaire
- Action 16 : Créer une cellule d'accompagnement et d'orientation des entreprises (transition écologique, prévention des risques, gestion administrative et financière)
- Action 20 : Mettre en place un circuit culturel touristique
- Action 21 : Modernisation de la base de canoé-kayak de Dolmare

Défi 2 - Cap Excellence : Un territoire de projets, de performances et d'innovations économiques

- Action 25 : Réaliser une cartographie des équipements d'implantation et d'installation des porteurs de projets
- Action 26 : Organiser des évènements « Innovation »
- Action 37 : Mettre en place un « Groupe Opérationnel « Santé / Silver Economie »
- Action 38 : Développer des lieux d'accueil, animation et prestations e-santé et de services à la personne
- Action 39 : Créer un parcours sportif Santé sur la ZAE de Providence aux Abymes
- Action 42 : Etudier les opportunités de développement de process et espaces mutualisés au sein des ZAE



Défi 3 - Cap excellence : Un territoire économiquement attractif, réactif et fédérateur

- Action 45 : Communiquer sur le développement économique à travers les différents supports internes
- Action 46 : Développer une marque territoriale
- Action 48 : Travailler en lien avec le projet de modernisation de l'aéroport pour préserver des espaces dédiés « Affaires »
- Action 54 : Structurer une cellule foncière et immobilière
- Action 56 : Mettre en œuvre le programme Cap Excellence Numérique 2.0
- Action 59 : Mettre en place une conférence des acteurs économiques locaux

Actions de Priorité 3

Défi 1 - Cap Excellence : un territoire économique humain, résilient et durable

- Action 14 : Créer un « welcome package »
- Action 17 : Prévoir un hébergement d'urgence pour les entreprises (événements climatiques, incendies)

Défi 2 - Cap Excellence : Un territoire de projets, de performances et d'innovations économiques

- Action 24 : Créer des outils numériques de valorisation des métiers
- Action 27 : Développer des concours et appels à projets
- Action 28 : Organisation d'un Forum caribéen de l'innovation et de la recherche à Cap Excellence
- Action 32 : Créer un club « producteurs » et « fournisseurs » caribéens
- Action 35 : Créer un répertoire de l'artisanat « phare » d'excellence
- Action 40 : Développer des « micro-hubs » de logistique de proximité sur l'espace public



Défi 3 - Cap excellence : Un territoire économiquement attractif, réactif et fédérateur

- Action 47 : Promouvoir l'économie territoriale sur les grands sites touristiques
- Action 49 : Référencer les lieux d'accueils potentiels sur le territoire et les activités de loisirs / culture proposant des offres spécifiques de groupe
- Action 50 : Développer les actions de prospections exogènes
- Action 55 : Appréhender les opportunités de création / participation à une société d'économie mixte
- Action 60 : Signer des conventions avec les « chambres consulaires » des îles voisines



excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

